

A photograph of children running through a grassy field with trees in the background. The scene is captured from behind two children in the foreground, who are running towards the right. The child on the left has long blonde hair and is wearing a red and white checkered dress. The child on the right has long brown hair and is wearing a pink shirt and a light blue skirt. Other children are visible in the background, also running. The lighting is warm and golden, suggesting late afternoon or early morning. A red speech bubble is in the top right corner, and large white text is at the bottom.

DROIT
D'ENFANCE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

PRÉAMBULE

Sur le plan institutionnel et de la gouvernance la Fondation a connu cette année **un changement de Présidence : Bernard DURAND ayant quitté, à l'âge de 86 ans, cette fonction qu'occupe depuis octobre 2024, le nouveau Président, Jean-Pierre DEBUISSON.**

Au cours d'une chaleureuse cérémonie de passation, il a été rappelé et salué le parcours et l'engagement de Bernard DURAND. Il a d'abord exercé au sein de la Fondation, dans les années 1970, comme médecin stagiaire et une fois sa thèse soutenue, comme pédopsychiatre au plus près des enfants et des jeunes protégés. Après avoir travaillé dans d'autres lieux de soin, il est revenu participer à la vie du Conseil d'Administration et celle de l'Association des Amis bienfaiteurs de la fondation Méquignon. Il a comme Président de ces deux instances, **œuvré durant plus de dix ans au projet de développement de la Fondation notamment par la fusion avec l'association CFPE et la création réussie de la fondation Droit d'Enfance.** Toujours à l'écoute de l'évolution des besoins des personnes accompagnées, soucieux du bien-être des salariés et des professionnels, il a aussi **validé avec conviction durant son mandat le travail des différentes commissions et en s'engageant dernièrement dans les travaux du plaidoyer de la Fondation.** Tout en le remerciant pour son dévouement à la cause des enfants protégés, nous lui souhaitons une douce et belle continuité de vie personnelle.

La nomination de Jean-Pierre DEBUISSON à la Présidence de la Fondation relève du « **changement dans la continuité** ». Vice-Président de la Fondation depuis six ans, il s'était engagé auparavant dans le monde associatif après une expérience réussie dans celui de l'entreprise. Ces capacités de gestion lui ont déjà permis de servir le projet et les activités de la Fondation et elles lui seront fort utiles pour aborder et relever les défis qui interrogent le devenir de la protection de l'enfance et celui de la Fondation.

Trois autres temps forts ont marqué la vie et la dynamique de l'institution :

- **Le deuxième colloque d'une trilogie** consacrée au travail avec les familles avec comme focus la fratrie ;
- **Un séminaire stratégique et opérationnel** faisant état de l'avancée des activités et des projets menés par les professionnels et incluant un temps de travail sur la RSE ;
- **La célébration des 100 ans du Service Social International.**

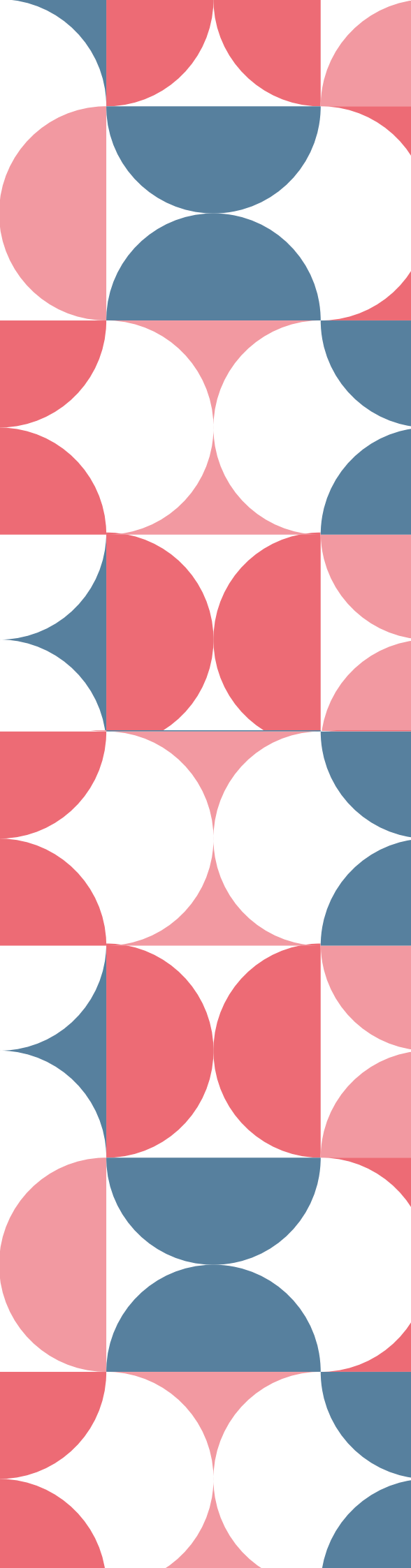
Parmi les nombreux accomplissements de cette année 2024 et au-delà de la protection des enfants et l'accompagnement des familles au quotidien s'illustrent également :

- **La première pierre de la pouponnière à Palaiseau** qui accueillera les premiers bébés en juin 2025 ;
- **L'ouverture d'une MAF Relais Alésia à Paris** et une seconde à venir ;
- **La réponse à un appel à projet pour Cap Alésia**, qui a été retenu pour 10 situations de visites en présences d'un tiers dans le 93 ;
- **Le renouvellement de la mission PARÉ** contre l'exploitation sexuelle des mineurs ;
- **La tentative d'ouverture d'un Service d'Accueil d'Urgence SAU sur le CD 93 ;**
- **La perspective d'ouverture du service Tiers Dignes de Confiance (TDC) à Pantin ;**
- **La formation et le déploiement du Dossier Usager Informatisé (DUI) ;**
- **L'implication dans un travail de réseaux et de partenariats associatifs :** inter-associations 78, 91, 93, 75 ;
- **Les missions internationales** du 11600 et du SSI ;
- **L'avis favorable du CSE sur la politique sociale de la Fondation** à la suite de l'expertise mandaté par ses élus.

Grace à l'engagement de la majorité des professionnels la qualité des activités menées en 2024 a été à nouveau valorisée dans les conclusions du rapport de la cour des comptes sur la prévention spécialisée ou celles des évaluations externes et des inspections surprises qu'ont connu nos services durant l'année.

Pour autant, et comme en 2023 **nous restons très inquiets sur le financement et donc la pérennité de cette qualité.** En effet, si nous comprenons les contraintes financières que connaissent les départements, le monde des associations et des fondations ne pourra pas, ne serait-ce que par manque de trésorerie, assumer seul le financement d'une gestion qualitative des actions éducatives. **Ces enjeux seront donc politiquement et opérationnellement déterminants en 2025** pour la prise en compte toujours exponentielle des besoins de l'enfant protégé et des familles accompagnées.

Michel HOCHART
Directeur Général



SOMMAIRE

PRÉSENTATION

La Gouvernance

Les Commissions

Les faits marquants

Les chiffres-clés

La Direction Générale

NOS ÉTABLISSEMENTS

Paris

- CAP Alésia
- Relais Alésia
- Service de Prévention Spécialisée - Les Régliesses

Seine-Saint-Denis - Les Nouveaux Cèdres

- Maison d'Enfants à Caractère Social
- Service de Semi-Autonomie
- Service d'Accueil d'Urgence
- Service de Placement à Domicile

Hauts-de-Seine - La Salamandre

- Service de Semi-Autonomie

Essonne - Villa Jeanne & Françoise Dolto

- Centre Maternel Villa Jeanne et Crèche Arc-en-Ciel
- Maison d'Enfants à Caractère Social
- Service d'Accueil Modulaire
- Service d'Accueil Familial

Yvelines - Parcours Yvelines

- Maison d'Accueil Familial
- Service de Placement Familial
- SAJ - Le Rebond
- Maison d'Enfants à Caractère Social
- Service de Semi-Autonomie - SEDA
- Service d'Accueil Temporaire & Immédiat
- Service d'Accueil & d'Accompagnement à Domicile

116 000 Enfants Disparus

Service Social International

PARÉ contre l'exploitation sexuelle des mineurs

Direction Générale

Partenaires

Contact

Droit d'Enfance – Fondation Méquignon

www.droitdenfance.org

Crédits photos : Droit d'Enfance / Adobe Stock

PRÉSENTATION

Droit d'Enfance développe en Île-de-France, sur le territoire national et à l'international des activités diverses dans le champ de la **protection de l'enfance**. Sa volonté est de penser le parcours institutionnel de l'enfant ou du jeune adulte au plus près de son environnement tout en permettant des éloignements temporaires si cela se révèle nécessaire. L'objectif est, en toute situation, d'apporter **des réponses institutionnelles souples et variées**, partagées et pensées pour chaque situation.

Droit d'Enfance se donne pour missions de :

- **Faire vivre le projet pour l'enfant** en pensant son parcours au sein de l'institution dans une continuité éducative afin d'éviter, dans la mesure du possible, toute rupture préjudiciable à l'enfant.
- **Diversifier les accompagnements** au sein de l'institution et en lien avec tous les partenaires éducatifs ou de droit commun (parents, Éducation Nationale, partenaires médicaux sociaux, mission locale, etc.) en faisant appel, si nécessaire, à l'action de bénévoles pour **enrichir les possibilités éducatives et sociales**.
- **Soutenir les parents** dans la constitution d'un lien avec leur enfant. Les parents doivent être reconnus dans leurs droits et soutenus dans leur implication dans la construction et le suivi du projet pour l'enfant.

Ces missions sont déployées au sein de différents services et établissements :

Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) pour accueillir les jeunes de 3 à 21 ans.

Maisons d'Accueil Familial pour accueillir les enfants âgés de 3 à 18 ans, dispositif hybride et novateur permettant à l'enfant de grandir tout en conservant des repères parentaux.

Services d'Accueil Temporaire et Immédiat (SATI) pour accueillir en urgence les mineurs de la naissance à 18 ans.

Service d'Accueil de Jour (SAJ) pour accompagner les enfants de 6 à 19 ans autour d'un dispositif de veille et de réussite éducative.

Services de Placement avec Accompagnement à Domicile (SPAD) qui s'adresse aux enfants de 3 à 21 ans et permet leur maintien au domicile grâce à la mise en place d'une intervention éducative intensive auprès d'eux et de leurs familles. Un accueil en urgence en cas de crise dans la famille reste possible sur un établissement.

Services de Semi-Autonomie offrant à des jeunes entre 15 et 21 ans un accompagnement adapté en appartements collectifs ou individuels, sur site ou en ville. Celui-ci permet de se projeter dans des conditions de vie autonome tout en bénéficiant de l'accompagnement quotidien de nos éducateurs spécialisés.

Service de rencontres médiatisées spécialisées avec des psychologues cliniciens pour des familles en grande difficulté psychique. L'enjeu est de permettre le respect du droit des usagers en étayant et accompagnant les enfants dans la durée, dans les relations avec leurs parents. Cet accompagnement aboutit parfois à une évolution des droits de visites et d'hébergement.

Services de Placement Familial pour accueillir les mineurs de 0 à 21 ans au sein de familles d'accueil accompagnées par une équipe technique.

Centre Maternel pour les jeunes femmes enceintes et mamans jusqu'aux 3 ans de l'enfant afin de les accompagner vers l'autonomie et dans les relations précoces avec leur enfant. Le centre dispose d'une crèche pour les enfants entre 3 mois et 3 ans.

Service de Prévention Spécialisée au sein duquel les éducateurs interviennent et agissent directement sur le terrain auprès des 12-21 ans dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptations sociales.

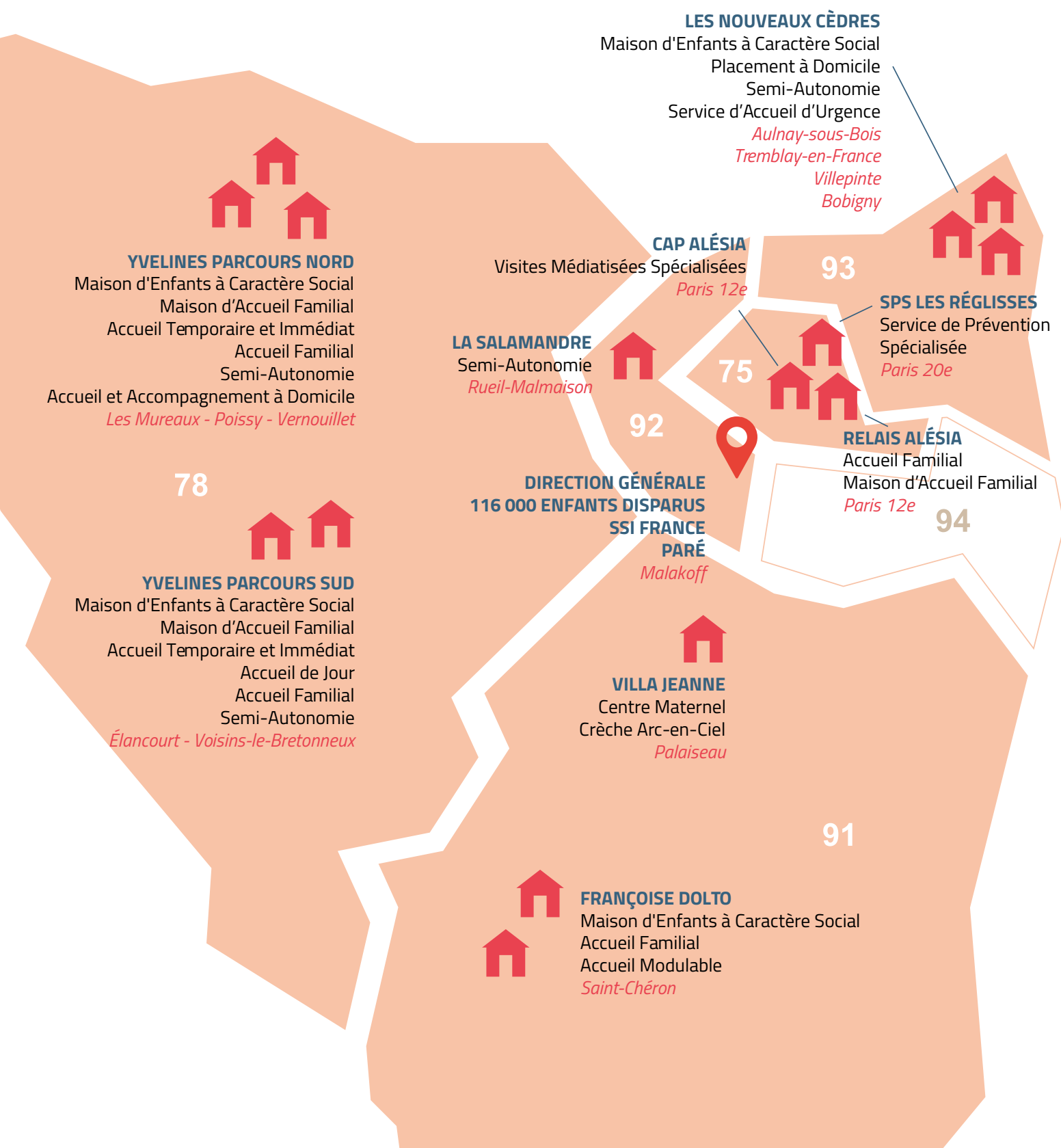
Le Service d'Accueil d'Urgence accompagne 5 adolescents, filles ou garçons, de 11 à 17 ans. Une sixième place est réservée à une mise à l'abri de 72 heures pour un public similaire mais n'étant pas originaire de la Seine-Saint-Denis (93).

116000 Enfants Disparus, numéro d'appel d'urgence, joignable 24h/24 et 7j/7, gratuit et européen dédié à la cause des disparitions de mineurs (fugues, enlèvements parentaux, enlèvements criminels...) et aux problématiques qui y sont liées.

Service Social International dont Droit d'Enfance est le représentant officiel en France et qui accompagne des enfants et des familles confrontés à des problèmes juridiques et sociaux complexes dans une situation internationale.

PARÉ contre l'exploitation sexuelle des mineurs, un réseau d'acteurs nationaux et locaux soutenant et accompagnant les mineurs victimes d'exploitation sexuelle, leurs proches et les professionnels qui œuvrent à leurs côtés.

31 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DANS LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE



LA GOUVERNANCE

Une fondation a pour objet **la réalisation d'un intérêt général à but non lucratif**. Elle est créée pour exécuter une œuvre au moyen des biens qui lui sont affectés. Les fondations ne disposent pas d'Assemblée Générale, la gouvernance s'articule autour du **Conseil d'Administration** et du **Bureau**.

Le Conseil d'Administration se réunit 4 fois par an. Ses membres sont élus pour 3 ans et renouvelés par tiers tous les ans. Un commissaire du gouvernement assiste à chacune des séances avec voix consultative.

Le Conseil d'Administration choisit, parmi ses membres élus, un Bureau composé d'un Président, de deux Vice-Présidents, d'un Secrétaire et d'un Trésorier. Le Bureau est élu pour 2 ans. **Le Directeur Général est nommé par le Président** après avis du Conseil d'Administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

B U R E A U

Jean-Pierre DEBUISSON - Président
Pierre DELATTRE - Vice-Président
Gérald COVAS - Vice-Président
Philippe MARGUERIT - Trésorier
Danielle LEFEBVRE - Secrétaire

- Nicolas VENTRE - Commissaire du Gouvernement
- Martine DESRUES - Administratrice
- Philippe JOND-NECAND - Administrateur
- Michel DE FRANCE - Administrateur
- Nicolas PERRAULT - Administrateur
- Bernard RAMON - Administrateur
- Michèle SALVAT - Administratrice
- Armelle LE BIGOT-MACAUX - Administratrice
- Patrick RADJEF - Administrateur
- Sylviane MIROUX - Administratrice

LES COMMISSIONS

Ces commissions ont **un rôle de soutien** auprès du Conseil d'Administration et l'aident à préparer ses décisions. Celles-ci sont au nombre de quatre et sont ouvertes à des membres extérieurs au Conseil d'Administration.



COMMISSION RESSOURCES HUMAINES

PRÉSIDENT
GÉRALD COVAS



COMMISSION ETHIQUE

PRÉSIDENT
PIERRE DELATTRE



COMMISSION FINANCIÈRE

PRÉSIDENT
PHILIPPE MARGUERIT



COMMISSION GESTION IMMOBILIÈRE & PATRIMOINE

PRÉSIDENT
JEAN-PIERRE DEBUISSON

LES FAITS MARQUANTS EN 2024



UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR DROIT D'ENFANCE

Le 15 octobre 2024, Jean-Pierre DEBUISSON a été nommé Président de la fondation Droit d'Enfance suite au départ de Bernard DURAND.



SECOND COLLOQUE DU TRIPTYQUE SUR LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

Près de 460 professionnels étaient réunis durant cette journée organisée autour de 3 tables rondes thématiques.



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA POUPONNIÈRE LOZÈRE

Une cérémonie a été organisée en octobre 2024 à cette occasion en présence de nombreux élus. Cette pouponnière ouvrira en juin 2025 sur le site de la Villa Jeanne.



100 ANS DU SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL

Près de 120 personnes ont participé à la célébration du centenaire de l'organisation internationale à Paris le 16 décembre 2024 au Musée Social.



FUGUES : UN NOUVEL OUTIL DE SENSIBILISATION

Le 116 000 Enfants Disparus a créé l'Espace Jeunes : une page web dédiée à la prévention de la fugue chez les jeunes disponible en libre accès sur son site internet.

LES CHIFFRES CLÉS 2024



467 salariés dont **402** permanents

696

enfants accueillis



723

jeunes suivis dans le cadre de la prévention spécialisée

140

familles rencontrées lors de visites médiatisées



1000

participants aux webinaires PARÉ

395

dossiers ouverts par le SSI France



1 351

dossiers ouverts par le 116 000 Enfants Disparus

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Située à Malakoff, la **Direction Générale de Droit d'Enfance** réunit l'ensemble des fonctions administratives et stratégiques de la Fondation ainsi que les équipes du 116 000 Enfants Disparus, du Service Social International et du programme PARÉ.

Dans un contexte économique tendu et un environnement juridique complexe, les Établissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS) doivent avoir le souci permanent de la qualité des actions proposées et de leurs adaptations aux évolutions sociétales, tout en tenant compte de la commande publique. Proposer une organisation efficiente et pérenne reste un enjeu majeur pour Droit d'Enfance **afin d'améliorer l'existant et être en capacité de développer l'offre de service.**

Droit d'Enfance possède une organisation décentralisée fondée sur la subsidiarité et donc une Direction Générale réduite aux seules fonctions support. Elle est chargée de **coordonner l'action des différents dispositifs, d'impulser des actions communes, de garantir la cohérence et de contrôler l'ensemble.** L'enjeu est de stimuler des synergies au service de la qualité d'accueil des enfants, de la qualité de vie au travail et de l'innovation pédagogique.

SES OBJECTIFS

- **Orienter les dispositifs de Droit d'Enfance** vers leurs missions sociales avec une capacité de décision au plus proche de la vie quotidienne des enfants et des salariés.
- **Faire travailler ensemble des professionnels** de métiers différents afin de fournir des prestations adaptées à des besoins clairement identifiés.
- **Permettre le développement de nouveaux projets** d'accueil en lien avec l'évolution des besoins des territoires.
- **Susciter l'innovation pédagogique.**
- **Optimiser** les ressources.

CINQ AXES MAJEURS SONT PRIVILÉGIÉS

1 ■ **Garantir** la cohérence de l'ensemble tout en stimulant les synergies entre les dispositifs.

2 ■ **Fournir** aux dispositifs de Droit d'Enfance les prestations supports nécessaires à une action ajustée à leur cœur de métier dans le cadre d'une amélioration permanente de la qualité.

3 ■ **Initier** une politique des ressources humaines, dans le cadre d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, favorisant une plus grande autonomie de tous les professionnels.

4 ■ **Rationaliser** les coûts de fonctionnement de l'activité.

5 ■ **Proposer** une politique partenariale contribuant à la notoriété de Droit d'Enfance et de ses actions.



LE COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

Les décisions prises par le Conseil d'Administration et leur mise en œuvre dans les établissements nécessitent l'expertise des services de la Direction Générale pour **soutenir et accompagner les transformations** en cours et à venir. Seuls des salariés disposant **d'une vision globale et transversale** de la Fondation peuvent concourir à ces missions. Le Comité de Direction Générale remplit cette mission.

DIRECTEUR
GÉNÉRAL

MICHEL
HOCHART

DIRECTRICE
ADMINISTRATIVE
& FINANCIÈRE

JULIE
SOULAT

DIRECTRICE DES
RESSOURCES
HUMAINES

VALÉRIE
CHÉREAU

DIRECTRICE
QUALITÉ,
PROSPECTIVE &
COMMUNICATION

SANDRINE
PÉPIT

DIRECTEUR
TECHNIQUE

VINCENT
HO

UN LIEU IDENTIFIÉ

Le site de Malakoff est **un centre opérationnel au service des établissements et de la construction d'une culture commune** grâce aux fonctions support qu'il abrite. En raison de sa position centrale, à équidistance des différents établissements, et à la proximité du réseau de transport, ce lieu s'inscrit dans **un contexte idéal** pour abriter les réunions des salariés, des directeurs et de la gouvernance.

Ce lieu est dédié :

- aux réunions du Conseil d'Administration, aux réunions du Bureau, aux réunions des commissions ;
- aux réunions des cadres et du CODIR ;
- aux réunions du Comité Social et Économique (CSE) ;
- aux rencontres Président/Vice-Présidents/Directeur Général ;
- aux réunions de travail avec tous les partenaires extérieurs de la Fondation ;
- aux formations collectives dispensées en interne aux professionnels de Droit d'Enfance.

Enfin, sa situation géographique **facilite les rencontres avec les acteurs politiques et décisionnels** des départements.





CAP ALÉSIA

SERVICE DE VISITES MÉDIATISÉES SPÉCIALISÉES

- 👤 Directeur : Jimmy MESSINEO
- 📍 80 bd de Reuilly - 75012 Paris
- ☎ 01 53 17 16 16
- @ cap.alesia@droitdenfance.org



PRÉSENTATION

En 2024, CAP Alésia a célébré ses 40 ans. Depuis sa création, ce service est engagé dans le **soutien à la parentalité et l'accompagnement clinique des familles en lien avec la protection de l'enfance**. En 1999, il a élargi ses actions avec les **visites médiatisées**, permettant aux enfants de rencontrer leurs parents dans un cadre protecteur, propice à une **restauration du lien familial**.

Ce travail thérapeutique vise à **prévenir les effets des ruptures, à apaiser les relations, à réduire les conflits de loyauté et à aider l'enfant à construire son récit familial**. CAP Alésia propose une approche clinique dynamique, portée par deux psychologues assurant entretiens et visites d'une heure. Fort de son expérience, **le centre développe également des thérapies familiales**. Depuis 2023, à la demande d'un service ADOPHE du 93, il propose un dispositif d'évaluation du lien familial pour l'ASE et les juges des enfants.



ACTIVITÉS

CAP Alésia reçoit des familles parisiennes et franciliennes, principalement sur mandat du juge des enfants et à la demande de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Le service propose des visites médiatisées à visée thérapeutique ainsi que des entretiens cliniques, individuels ou familiaux. **L'accompagnement est centré sur l'intérêt de l'enfant**, le respect de ses besoins et l'articulation avec les autres secteurs de sa vie, comme la famille d'accueil ou le foyer.

Les partenaires attendent du dispositif qu'il dépasse la simple présence d'un tiers lors des visites pour offrir une évaluation du lien familial, un réaménagement des relations parents-enfants et un travail sur l'histoire familiale, notamment en lien avec les motifs du placement.

L'équipe, composée de **7 psychologues et d'une assistante**, est reconnue pour son expertise clinique familiale et son partenariat avec l'ASE et les structures de placement. Cette reconnaissance se traduit par un volume important de demandes : 128 prises en charge, 117 synthèses, 126 rapports ou notes adressés à l'ASE ou au tribunal, ainsi qu'un travail de réflexion partagé en cours de suivi via échanges téléphoniques et mails.

PERSPECTIVES

CAP Alésia connaît une augmentation des sollicitations pour des visites médiatisées, notamment dans le cadre de placements chez un tiers digne de confiance (TDC), ainsi que pour des entretiens familiaux. Un partenariat spécifique est envisagé avec le service d'accompagnement des TDC de Droit d'Enfance, qui ouvrira en juin 2025, afin de renforcer cette offre.

Par ailleurs, CAP Alésia souhaite développer et valoriser ses compétences en consultations et thérapies familiales, ainsi qu'en thérapies individuelles lorsque le travail familial est interrompu. Une réflexion est en cours pour ouvrir cette offre clinique aux particuliers hors du champ de la protection de l'enfance, notamment dans le cadre de conflits familiaux.

Plus largement, le projet d'élargir le service vers d'autres formes de soutien à la parentalité, en marge de la protection de l'enfance, reste d'actualité. Cette évolution permettrait de renouer avec les origines du service en réintroduisant certaines actions de prévention, et d'offrir un accompagnement plus diversifié aux familles.

La demande, provenant de l'ensemble des départements d'Île-de-France, **excède largement les capacités du service**, qui ne peut répondre qu'à 30 % des sollicitations. Parmi celles-ci, 70 % émanent de l'ASE de Paris, les autres venant des départements 92 (15 %), 94 (8 %), 93 (4 %) et autres (3 %).

En 2024, CAP Alésia a accompagné 140 familles, soit 229 enfants, pour un total de 1714 heures de visites médiatisées ou consultations familiales facturées, incluant 38 nouvelles situations. **Le service a été retenu à la suite d'un appel à projets du département 93, visant à formaliser et financer les partenariats avec les services de visites en présence d'un tiers.**

Suite au départ de la directrice, **Monsieur Jimmy MESSINEO a pris ses fonctions en juillet 2024**. Son arrivée a permis de lancer la réécriture du projet d'établissement, un travail qui se poursuivra en 2025. **Ce projet mettra en avant la diversification de l'offre clinique, valorisant des activités développées à la demande de certains partenaires** : entretiens familiaux, entretiens cliniques individuels et évaluations du lien parents-enfants.

Enfin, en fin d'année 2024, la Haute Autorité de Santé a lancé **un appel à candidatures pour constituer un groupe d'experts et un comité de relecture** afin de rédiger une recommandation de bonnes pratiques sur les visites en présence d'un tiers. La candidature de CAP Alésia a été retenue. Marina STEPHANOFF, directrice clinique, participera en 2025 à ces travaux mensuels, réunissant des professionnels de la protection de l'enfance à l'échelle nationale. **Cette participation valorisera le savoir-faire du service tout en s'enrichissant des pratiques d'autres acteurs.** Le directeur du service siègera au comité de relecture de cette recommandation.



CHIFFRES CLÉS

1 714 heures de visites médiatisées ou entretiens cliniques

140 familles reçues

229 enfants accompagnés



RELAIS ALÉSIA

SERVICE DE PLACEMENT FAMILIAL À VISÉE THÉRAPEUTIQUE

👤 Directeur : Jimmy MESSINEO
📍 19 rue de la Véga - 75012 Paris
☎ 01 53 02 92 92
@ relais.alesia@droitdenfance.org



PRÉSENTATION

Le service de placement familial du Relais Alésia accueille jusqu'à 35 jeunes de 0 à 21 ans, dont 5 places réservées à des enfants parisiens avec des besoins spécifiques. L'accompagnement repose sur une prise en charge institutionnelle exigeante : suivi éducatif renforcé, implication parentale, consultations et entretiens réguliers, travail en partenariat avec l'ASE, analyses de la pratique et formation continue.

Chaque situation bénéficie d'un **suivi de proximité** ajusté selon les besoins. L'équipe se compose de 23 assistantes familiales, 3 référentes éducatives, 3 psychologues (1,5 ETP), une assistante de direction, une cheffe de service et un directeur.



ACTIVITÉS

Évolutions institutionnelles et dynamiques d'équipe

L'année 2024 a marqué un tournant important pour le Relais Alésia. **Le poste de médecin psychiatre, resté vacant plusieurs années, a été supprimé du budget.** Cette décision représente une évolution significative pour un établissement historiquement cofondé par un médecin psychiatre, dont la présence structurait fortement l'identité du service.

En parallèle, un **nouveau poste de psychologue référente pour les assistantes familiales** (0,17 ETP) a été créé, venant compléter l'équipe des psychologues déjà investies auprès des enfants. Cette réorganisation s'est inscrite dans une démarche globale de réécriture du projet de service, menée au cours de l'année.

Trois événements structurants ont rythmé cette période de transition :

La réécriture du projet de service, la mise en place d'un Conseil de la Vie Sociale (CVS), et l'évaluation du service par la Haute Autorité de Santé (HAS) .

L'arrivée en janvier 2024 de deux nouvelles référentes éducatives a également contribué à redynamiser l'équipe. Ces temps de réflexion collective ont permis de renforcer la cohésion et de poser les bases d'un fonctionnement renouvelé au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

En juillet 2024, Monsieur Jimmy Messineo a pris la direction du service, succédant à la directrice sortante. Précédemment responsable qualité et développement au sein de la Fondation, il a assuré une transition fluide, tout en impulsant une nouvelle dynamique.

Vie du service et actions éducatives

Tout au long de l'année, l'équipe éducative a organisé de **nombreuses sorties, individuelles ou collectives**, permettant des observations précieuses et un ajustement fin des projets personnalisés. Ces temps partagés ont aussi **favorisé la création de liens entre enfants et assistantes familiales**, et ont joué un rôle de réassurance lors des déplacements, qu'ils soient temporaires ou durables.

Parmi les moments marquants :

En septembre, **la fête des enfants a eu lieu dans un tiers-lieu avec le soutien du CSE.** Une art-thérapeute a animé un atelier de photographie, permettant à chaque enfant de créer sa propre photo souvenir. Cette journée a également été l'occasion d'une bourse aux vêtements, entre assistantes familiales, sensibilisant les enfants au recyclage et aux enjeux écologiques.

En novembre, **une sortie collective au Musée Carnavalet** a permis à plusieurs enfants et familles d'accueil de découvrir l'exposition sur **les 100 ans de la Déclaration des droits de l'enfant**, en partenariat avec la DSOL. Une approche ludique et pédagogique pour sensibiliser les enfants à leurs droits.

Tous les enfants ont pu bénéficier de vacances : avec leur famille d'accueil, en relais, en séjour organisé ou en colonie.

Enfin, dans le cadre de l'année olympique, grâce au soutien de la DSOL, plusieurs enfants ont **assisté à des épreuves de Taekwondo et d'athlétisme.** L'un d'eux, à l'issue d'une compétition, a confié à son éducatrice : « ***Merci d'avoir réalisé mon rêve.*** »

PERSPECTIVES

Dans le cadre de l'appel à projets de la Direction des Solidarités de la Ville de Paris (DSOL) pour la création de 120 places d'accueil dédiées aux fratries, le Relais Alésia a proposé l'ouverture de Maisons d'Accueil Familial (MAF), sur le modèle développé par la Fondation dans les Yvelines. **Le projet a été retenu : la capacité du service passera ainsi de 35 à 45 places en 2025**, avec la création de deux unités MAF, prioritairement destinées à l'accueil de fratries. La première, située dans le 19^e arrondissement de Paris, accueillera 5 enfants dès le début de l'année.

Dans la continuité de l'évaluation HAS et de la réécriture du projet de service, un auto-diagnostic du dispositif microstructure sera mené, en lien avec la direction Qualité, Prospective et Communication, en vue de l'élaboration d'un projet de service spécifique. Par ailleurs, pour répondre aux besoins identifiés par la DSOL, **un recrutement ciblé d'assistants familiaux sera engagé afin de renforcer l'accueil des bébés.**

Enfin, à la suite des demandes exprimées par les enfants lors du Conseil de la Vie Sociale, **un éco-séjour ainsi qu'une action de ramassage de déchets** seront organisés en 2025.

CHIFFRES CLÉS

6 nouvelles admissions

3 assistantes familiales inscrites
au DEAF l'ont obtenu (100% de réussite)

38 enfants accompagnés



SPS LES RÉGLISSES

SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

- 👤 Directrice : Muriel BOUCHET
- 📍 5 rue Pierre Bonnard - 75020 Paris
- ☎ 01 43 66 58 15
- @ club.reglistes@droitdenfance.org



PRÉSENTATION

Le Service de Prévention Spécialisée (SPS) intervient, par mandat territorial, sur les portes du 20^e arrondissement, **auprès de jeunes en situation de marginalisation ou de risque de rupture familiale, sociale, scolaire ou professionnelle**. Les missions des éducateurs de rue se distinguent par **une démarche d'« aller vers »**, qui constitue le point de départ de leur accompagnement éducatif. L'objectif est d'accompagner ces jeunes vers une insertion progressive dans les dispositifs classiques (école, emploi, loisirs). Les éducateurs travaillent directement sur le terrain auprès de jeunes principalement âgés de 12 à 21 ans, en collaboration étroite avec les partenaires locaux. Par une présence quotidienne sur la rue et une participation active aux manifestations de quartier, ils construisent des relations de confiance, essentielles pour favoriser l'émancipation et l'autonomie des jeunes.



ACTIVITÉS

En 2024, les équipes du SPS se sont stabilisées et ont accompagné 723 jeunes sur l'ensemble du territoire, dont 60 % bénéficiaient d'un accompagnement individualisé.

La population accompagnée reste majoritairement masculine, les jeunes filles, souvent moins visibles sur l'espace public, ne représentant qu'environ 20 % du public suivi. Les principales problématiques identifiées chez les jeunes accompagnés restent constantes d'année en année, avec une **concentration sur la scolarité, l'insertion professionnelle et les conduites à risques**. La lutte contre le décrochage scolaire demeure une priorité majeure.

Toutefois, les approches varient selon les secteurs : présence quotidienne des éducateurs à la sortie des collèges, projets partenariaux avec les établissements scolaires, ou encore **rencontres bimestrielles visant à renforcer le lien avec les jeunes**. Par ailleurs, la prévention des violences urbaines, notamment des rixes, est un axe central d'intervention.

Sur les trois secteurs d'action, différentes initiatives ont été menées : maraudes de proximité, création d'outils pédagogiques de prévention, séjours éducatifs, chantiers de jeunes, actions solidaires, et ateliers de MMA Boxe

éducative, visant à canaliser l'énergie des jeunes vers des activités sportives encadrées. **Les actions citoyennes et solidaires, lancées l'année précédente, ont été maintenues et amplifiées, souvent portées par les jeunes eux-mêmes**, très sensibles aux réalités sociales qui les entourent. Ces initiatives incluent des maraudes, des distributions alimentaires, la collecte et la distribution de produits d'hygiène et de vêtements.

Sur le plan du soutien psychologique, la permanence mensuelle dédiée aux familles, en place depuis plus de quatre ans, a été reconduite et a enregistré une fréquentation croissante. Par ailleurs, le projet de psychologue de rue, financé par l'ARS et renforcé par la DSOL, a permis d'atteindre un équivalent temps plein (ETP) jusqu'à fin février 2025. **Plus d'une trentaine de jeunes bénéficient d'un suivi**, que ce soit par des entretiens individuels, des ateliers de prévention ou la permanence mise en place dans un collège. Cette présence renforcée de professionnels spécialisés permet d'apporter un soutien adapté aux jeunes confrontés à des difficultés multiples, et de renforcer la continuité éducative et psychologique sur le terrain.

PERSPECTIVES

La priorité pour 2025 est de poursuivre **l'implantation des nouveaux éducateurs sur le secteur Ouest** afin d'assurer un travail éducatif efficace et durable. **La lutte contre les rixes et la sécurisation des parcours scolaires** restent des axes majeurs, confirmant leur importance déjà soulignée en 2024. Fort des retours positifs des jeunes, des partenaires et des éducateurs, le SPS entend poursuivre et développer le projet « **Boxe éducative - MMA** », avec pour ambition d'étendre les ateliers aux jeunes filles et aux mamans, favorisant ainsi une approche inclusive.

Le projet « **psy de rue** », financé jusqu'au 20 février 2025 par l'ARS et la DSOL, fera l'objet d'une demande de renouvellement pour une troisième année à partir du deuxième trimestre 2025. **Cette prolongation permettra de renforcer les ateliers de prévention thématiques et d'augmenter le temps de présence des éducateurs sur le terrain**. Ces orientations visent à consolider l'accompagnement global des jeunes, en **favorisant leur insertion sociale et scolaire**, tout en répondant aux besoins spécifiques identifiés.

CHIFFRES CLÉS

723 jeunes accompagnés sur l'année
dont **22%** de jeunes filles

Plus de **30** jeunes suivis
par la psychologue
de rue, via entretiens, ateliers
ou permanences en collège





LES NOUVEAUX CÈDRES

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL (MECS)

SERVICE DE PLACEMENT À DOMICILE (SPAD)

SERVICE DE SEMI-AUTONOMIE (SA)

👤 Directrice : Sylvie MOULIN

📍 9 rue des 3 Sœurs - 93420 Villepinte

☎ 09 72 64 19 77

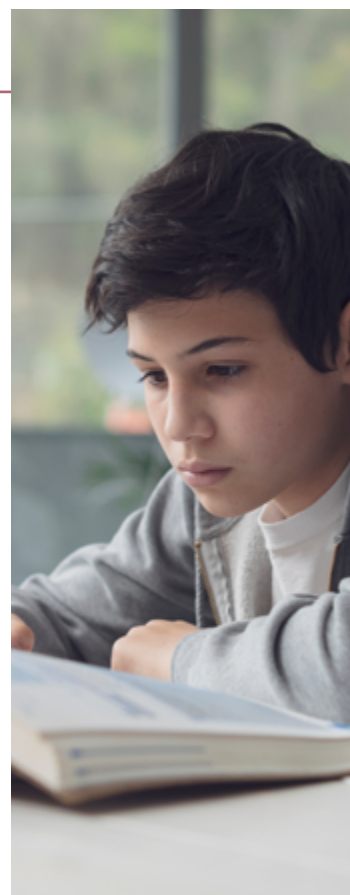
@ cedres@droitdenfance.org

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

PRÉSENTATION

L'établissement Les Nouveaux Cèdres accompagne **101 jeunes** et leurs familles dans un cadre diversifié, autour de 3 dispositifs :

- Une **MECS** accueillant **23 enfants et adolescents** de 4 à 21 ans avec deux unités à Aulnay-sous-Bois et Bobigny. 2 places sont réservées à l'accueil d'urgence de jeunes pour une durée de 4 mois maximum ou 5 jours renouvelables une fois.
- Un Service de **Semi-Autonomie (SA)** situé à Tremblay-en-France accompagnant 18 jeunes de 17 à 21 ans dont certains en grande difficulté. Chacun d'entre eux est hébergé dans un studio à proximité des bureaux du service.
- Un Service de **Placement À Domicile (ADOPHE)** situé à Villepinte et Aulnay-sous-bois mais qui intervient sur 5 communes et accompagne 60 jeunes de la naissance à leurs 17 ans.
- Un **service d'accueil d'urgence (SAU)**, dédié à l'accompagnement de 5 mineurs victimes de prostitution, entre 11 et 17 ans qui a ouvert en Juillet 2024.



Ce service accompagne 11 adolescents de 11 à 17 ans. Dans le cadre d'un **protocole signé** avec le département, 4 places sont réservées aux accueils d'urgence selon deux temporalités distinctes : 4 mois ou 5 jours renouvelables une fois.

L'unité de la MECS à Bobigny est destinée à l'**accueil de fratries et accompagne 12 enfants de 4 à 21 ans.**

Elle complète ainsi l'offre de service au sein des Nouveaux Cèdres, favorisant l'**inscription des enfants confiés dans une logique de parcours.**

ACTIVITÉS

Cette année a été **marquée par l'instabilité des équipes en raison de la longue absence de la directrice**, de la démission de 2 professionnels et de l'absence du chef de service durant 3 mois. De fait, des différents **événements ont contraint les équipes à reporter la formalisation du projet de service à l'année 2025.**

L'arrivée d'un **directeur de transition ainsi que d'un nouveau chef de service** dans le courant de l'année ont toutefois permis de retrouver un certain équilibre. Ainsi, **un séjour a pu être organisé cet été avec les enfants dans le sud de la France.**

Bien que l'équipe soit encore incomplète, l'inspection survenue en juillet dernier sur les deux unités a **souligné une prise en charge de qualité en dépit des manquements de formalisation.**

L'unité créée en 2022 a connu des débuts difficiles avec le départ rapide de la cheffe de service et une fratrie dont l'accueil s'est avéré particulièrement complexe. Toutefois, **la nomination d'un nouveau chef de service à partir du mois de juin** a apporté une nouvelle stabilité, bénéfique aux enfants et aux professionnels.

Ainsi, **plusieurs séjours ont pu être mis en œuvre ainsi que des activités ludiques.**

L'équipe a subi quelques changements mais les effectifs **sont désormais en passe d'être complets.**

Suite à l'inspection des services qui s'est tenue en juillet dernier, le rapport intermédiaire est attendu. Toutefois, un focus devra d'ores-et-déjà être établi autour de la mise en œuvre **des outils de la loi 2002-2**, en particulier le projet personnalisé et le contrat de séjour/DIPC.

CHIFFRES CLÉS

31 jeunes accompagnés
dont **12** de moins d'un mois
et **19** de trois mois à 2 ans.

9/12 jeunes ont une activité
extra-scolaire (sportive ou culturelle)

99% de taux d'occupation

5 fratries accompagnées

PERSPECTIVES

Les perspectives sont multiples :

L'écriture du projet de service formalisant la création du pôle fratrie, l'ouverture d'une troisième unité de MECS et la mise en œuvre du DUI.

Finaliser la **constitution de l'équipe éducative** demeure également un enjeu.

L'**amélioration de la qualité d'accompagnement** demeure un objectif qui se déclinera autour du plan d'action du rapport d'évaluation HAS et de l'inspection ainsi que celui du projet de service.

Écriture du projet de service de la MECS et de ses unités, formalisant la création du pôle fratrie.

Ouverture d'une **troisième unité** et mise en œuvre du DUI.

Finalisation de la **constitution de l'équipe éducative.**

Amélioration de la **qualité d'accompagnement** relative aux recommandations du plan d'action du rapport d'évaluation HAS et du rapport d'inspection.

Le Service de Semi-Autonomie **accompagne 18 jeunes de 17 à 21 ans** dans leur projet d'insertion sociale et professionnelle. 10 d'entre eux sont des jeunes éloignés de l'insertion qui **nécessitent un accompagnement soutenu et soutenant**. Chaque jeune est hébergé au sein d'un studio loué par la fondation, situé en grande proximité des locaux du service.

Ce service accompagne **5 adolescents**, filles ou garçons, de 11 à 17 ans. Une sixième place est réservée à une mise à l'abri de 72 heures pour un public similaire mais n'étant pas originaire de la Seine-Saint-Denis (93).

ACTIVITÉS

Cette année a été marquée par le **départ de plusieurs professionnels entraînant des vacances au sein de l'équipe**. La période estivale a été principalement impactée mettant à mal les professionnels et leurs modalités d'intervention auprès des jeunes. Aujourd'hui, 2 postes restent à pourvoir au sein de l'équipe. En dépit de ces difficultés, **de nombreux partenariats ont été poursuivis**, notamment **l'atelier socio-esthétique et le soutien scolaire**. Le CRIPS est intervenu auprès des jeunes sur le principe de la prévention et un partenariat a été amorcé avec une entreprise via la Direction Qualité, Prospective & Communication du siège. La participation financière des jeunes a également été introduite, conformément aux demandes du département.

Le service a été officiellement inauguré le 1er juillet 2024. **Les premiers mois d'activité ont été confrontés à des difficultés**, dans un contexte d'accueil de jeunes présentant des profils particulièrement complexes. Afin de **garantir la sécurité et le bien-être des jeunes**, il a été décidé, en concertation avec les partenaires institutionnels, de **suspendre temporairement** l'activité du Service d'Accueil d'Urgence à compter du 23 décembre 2024. Cette mesure vise à **permettre une réorganisation interne approfondie**, en vue d'un redémarrage dans des conditions optimales dès 2025, **garantissant ainsi un accompagnement de qualité conforme aux exigences du service**.

CHIFFRES CLÉS

57% des prises en charge supérieures à 2 ans

75% des jeunes femmes accompagnées en recherche d'emploi ou en formation

PERSPECTIVES

Mise en oeuvre du **plan d'action** suite à l'inspection.

Écriture du projet de mini collectif.

Compléter l'équipe éducative.

PERSPECTIVES

La reprise de l'activité du service est envisagée pour 2025, **portée par une volonté commune de relancer une dynamique positive**. Tirant les enseignements de l'expérience précédente, plusieurs ajustements seront mis en œuvre afin de **consolider le fonctionnement du service et d'en garantir la stabilité**. Le recrutement d'un chef de service dédié à temps plein constitue un premier levier structurant.

Par ailleurs, **un programme d'accompagnement renforcé** sera proposé à l'équipe éducative afin de soutenir les pratiques professionnelles et d'assurer un cadre de travail cohérent et sécurisant, au bénéfice des jeunes accueillis.



Le SPAD accompagne 60 enfants de 0 à 18 ans, dans le cadre d'un placement au domicile de leur(s) parent(s). L'intervention des travailleurs sociaux a pour but de **développer les compétences parentales afin que les parents** puissent se montrer en mesure de protéger et d'accompagner leurs enfants en répondant à leurs besoins fondamentaux.

ACTIVITÉS

99 enfants ont été accompagnés par le SPAD cette année, l'accompagnement ayant débuté dans le courant de l'année pour 53 d'entre eux. En 2024, 18 enfants accompagnés avaient moins de 6 ans, **un rajeunissement qui interroge les capacités de repli du service à moyen terme**. Une des deux équipes en place a également souffert de difficultés de recrutements et de l'absence d'un professionnel en raison de problèmes de santé. Bien que la transversalité ait été mise à l'œuvre, celle-ci n'a pas permis de maintenir une activité à taux plein. Toutefois, **plusieurs activités ont été organisées par l'équipe éducative et un atelier « culture »** à destination des adolescents a vu le jour sur l'impulsion des psychologues. La fin d'année a également été marquée par **le départ de la cheffe de service en poste depuis de nombreuses années**. Son remplaçant a d'ores-et-déjà été recruté en novembre et prendra ses fonctions en février 2025. En dépit de l'arrêt de la Cour de cassation remettant en cause le principe du placement à domicile, le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis (93) a décidé de maintenir la mesure dans ses modalités.

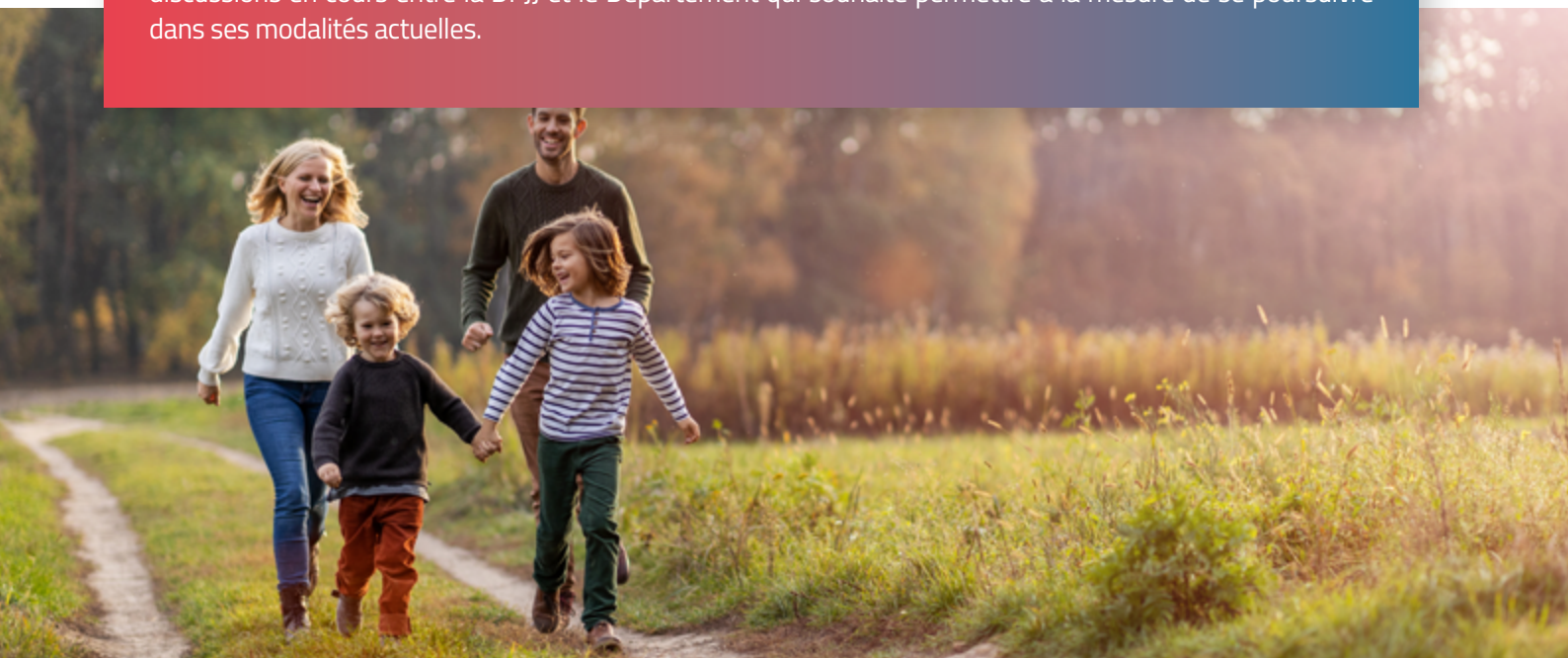
CHIFFRES CLÉS

99 enfants accompagnés
dont 53 primo-arrivants

18 enfants de moins de 6 ans

PERSPECTIVES

L'arrivée d'un nouveau chef de service impulsera une nouvelle dynamique d'équipe et renforcera la transversalité attendue. L'arrêt de la Cour de cassation contraint également le service à se projeter vers un changement de nom et de statut. Ainsi, **le mot placement devra être remplacé par un nouveau terme** pour entrer en phase avec ce nouveau cadre juridique. Par ailleurs, ces changements dépendront également des discussions en cours entre la DPJJ et le Département qui souhaite permettre à la mesure de se poursuivre dans ses modalités actuelles.





LA SALAMANDRE

SERVICE DE SEMI-AUTONOMIE 16-18 ANS (SA)
SERVICE DE SEMI-AUTONOMIE 18-21 ANS (SA)

👤 Directrice : Muriel BOUCHET

📍 2-4 Avenue de Colmar - 92 500 RUEIL-MALMAISON

☎ 09 70 72 10 67

@ salamandre@droitdenfance.org



PRÉSENTATION

La Salamandre 16-18 ans, implantée en juillet 2023 à Rueil-Malmaison, accueille 10 jeunes mineurs en semi-autonomie dans 4 appartements T4 (2 à 3 jeunes par logement) ainsi qu'un T4 dédié aux bureaux éducatifs et administratifs. Le service s'adresse à **des jeunes capables de vivre en colocation, acceptant un accompagnement éducatif structurant, et engagés dans une dynamique d'autonomisation personnelle et professionnelle**. Idéalement située à 10 minutes à pied des gares de Rueil-Malmaison et Nanterre-Ville, la structure facilite l'accès aux transports, notamment vers Paris. **La Salamandre 18-21 ans s'est développée progressivement à Rueil-Malmaison et alentours**, visant à accueillir 10 jeunes majeurs en autonomie. Au 31 décembre 2024, elle comptait 3 appartements T3 (2 jeunes par logement) et 3 studios individuels. Ce service accompagne des jeunes aptes à vivre seuls ou en colocation, avec un suivi éducatif visant à renforcer leur autonomie personnelle et professionnelle. Les logements, proches des bureaux éducatifs et des gares, offrent un accès facilité aux transports en commun.



ACTIVITÉS

En 2024, une série d'ateliers de prévention et de soirées à thème a été mise en place pour enrichir et sensibiliser les jeunes accompagnés. Ces actions visent à promouvoir leur bien-être, leur autonomie et leur responsabilité personnelle, en abordant des sujets essentiels à leur développement. Les ateliers ont traité des thèmes variés, tels que la sensibilisation aux addictions, la prévention d'une sexualité saine, l'acquisition de compétences numériques et une alimentation équilibrée. Chaque séance a offert un espace d'apprentissage interactif mêlant informations, échanges et activités pratiques, favorisant l'expression, la compréhension et le développement de compétences concrètes. Ces moments d'échange ont permis aux jeunes d'exprimer leurs interrogations et de mieux comprendre les enjeux liés à chaque thématique, tout en valorisant le respect de soi et des autres.

Parallèlement, des soirées à thème ont été organisées pour offrir aux jeunes des moments de convivialité, de détente et de partage. Ces événements, animés par des professionnels, ont contribué à créer un cadre sécurisant et fédérateur, renforçant les liens sociaux et le sentiment d'appartenance. Ils ont mêlé divertissements et échanges autour de sujets variés, favorisant ainsi l'épanouissement collectif et individuel. Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche globale d'accompagnement visant à aider les jeunes à construire une autonomie responsable. La participation active des jeunes témoigne de la pertinence et de l'importance de ces dispositifs dans leur parcours. En 2025, ces actions seront poursuivies et développées avec l'objectif d'élargir les thématiques abordées et d'intensifier les temps de partage et d'apprentissage.

PERSPECTIVES

En 2025, une révision approfondie des outils d'accompagnement éducatif sera menée afin d'ajuster les pratiques professionnelles, de renforcer la compréhension partagée des missions quotidiennes et de se réapproprier leur sens. Cette démarche vise à garantir une intervention plus cohérente, centrée sur les besoins des jeunes accompagnés. Un effort particulier sera également consacré au développement des partenariats avec les structures de droit commun, pour favoriser davantage d'ouvertures et d'opportunités facilitant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Par ailleurs, la stabilité de l'équipe éducative sera une priorité, essentielle pour assurer la continuité, la qualité et l'efficacité de l'accompagnement, en consolidant les dynamiques de travail et en créant un environnement propice à l'épanouissement des jeunes. Des élections au Conseil de Vie Sociale (CVS) seront organisées au premier trimestre 2025 afin d'intégrer les majeurs au CVS des mineurs.

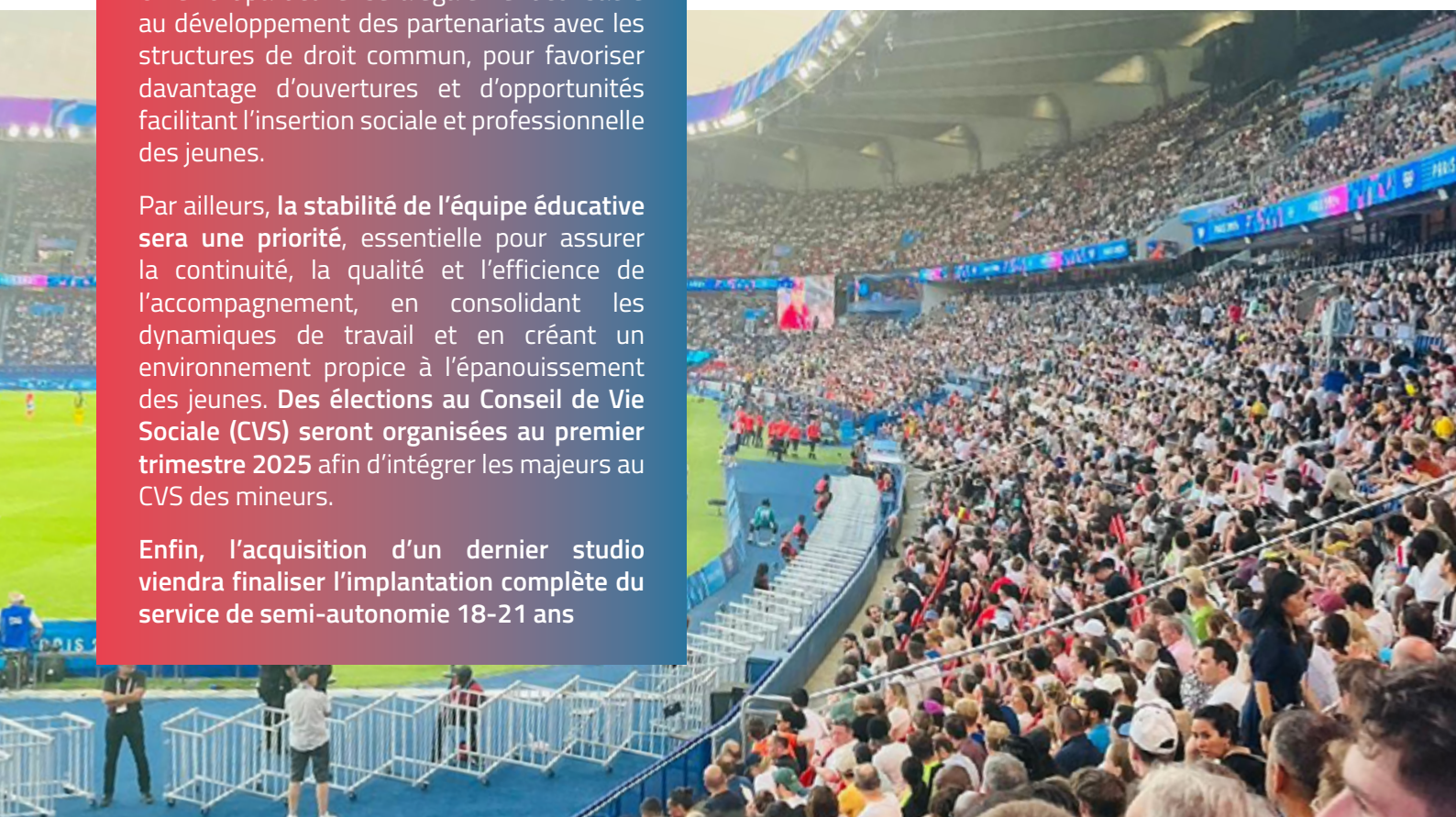
Enfin, l'acquisition d'un dernier studio viendra finaliser l'implantation complète du service de semi-autonomie 18-21 ans

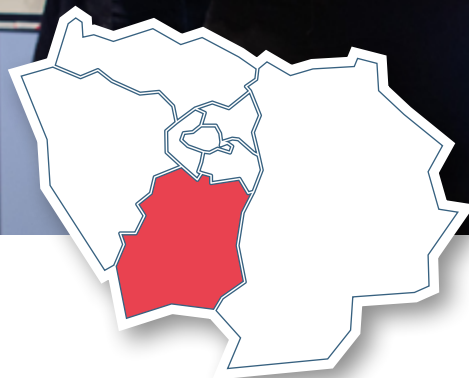
CHIFFRES CLÉS

14 jeunes accompagnés en 2024

10 mineurs engagés en formation

3 jeunes orientés
vers le Service 18-21 ans
de La Salamandre à leur majorité.





LA VILLA JEANNE

CENTRE MATERNEL & CRÈCHE

- 👤 Directrice : Delphine DANOIS
- 📍 2 rue Charles Péguy – 91120 Palaiseau
- ☎ 01 60 10 32 58
- @ centre.maternel.villajeanne@droitdenfance.org



PRÉSENTATION

Créé en 1960, le centre maternel est aujourd'hui un lieu d'accueil et d'hébergement pour **27 mères allant de la grossesse aux 3 ans de l'enfant**. Il s'adresse à des **mères isolées, mineures** (à partir de 16 ans) **ou majeures**, qui adhèrent à un projet de vie et de protection pour leur(s) enfant(s).

L'établissement a pour mission d'apporter un **soutien à la parentalité** en prenant en compte les besoins des enfants et ceux de leurs mères. A la fin de la prise en charge, l'objectif est de permettre à chacune de **retrouver autonomie et confiance, par le travail, l'accès à un logement et la création d'un lien social**.

Les trois piliers de l'insertion sont **l'éducation, le logement et l'emploi**. Le principe porteur est de leur permettre de pouvoir élever leur(s) enfant(s) et d'envisager un avenir plus stable dans une certaine sécurité matérielle.



ACTIVITÉS

En 2024, **18 223 journées** ont été réalisées sur **19 764 théoriques**, soit un taux d'occupation de 92,20%. Ce chiffre en baisse par rapport à l'année passée (-6%) s'explique par la **neutralisation de 2 studios depuis le mois de juin** en raison des travaux de construction de la pouponnière sur le site.

Une cérémonie pour la pose de la **première pierre de cette pouponnière** s'est déroulée le 11 octobre 2024 en présence de nombreux élus locaux et nationaux.

En Décembre 2024, la troupe d'improvisation théâtrale de la ville de Palaiseau a fait **don à la Villa Jeanne de la collecte de son match d'improvisation**.

PERSPECTIVES

Ouverture d'une pouponnière à caractère social sur le site de la Villa Jeanne en avril 2025. Ce service, **indépendant du centre maternel**, permettra l'accueil, parfois en urgence, **de 10 bébés âgés de 0 à 3 ans**.

Déploiement du Dossier Unique Informatisé (DUI). L'accompagnement au changement est un axe majeur pour garantir la réussite de cette nouvelle méthode de travail. Des **formations sont programmées** tout au long du 1er semestre afin de permettre aux équipes d'appréhender ce nouvel outil.

Mise en œuvre d'une **intervention mobile pluridisciplinaire et/ou psychoéducative à domicile** auprès de jeunes mères repérées par des travailleurs sociaux afin d'observer ce qui se joue dans la relation mère/enfant pour aider à des pistes de travail et proposer une éventuelle orientation.

CHIFFRES CLÉS

11 mères admises
dont **10** enceintes

8 naissances

56 demandes d'admission reçues
dont **50** issues de l'Essonne





FRANÇOISE DOLTO

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL (MECS)

SERVICE D'ACCUEIL MODULABLE (SAM)

SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL (SAF)

👤 Directrice : Delphine DANOIS

📍 73 Avenue de Dourdan - 91530 Saint-Chéron

☎ 01 64 56 71 71

@ mecs.stcheron@droitdenfance.org



PRÉSENTATION

L'établissement accueille en internat **27 enfants âgés de 3 à 18 ans**. La maison d'enfants est composée de 3 unités de vie : 2 accueillants des enfants âgés de 3 à 13 ans et 1 accueillant des adolescents de 13 à 18 ans. Elle privilégie l'accueil des fratries dans le but de soutenir un lien parfois ébranlé par leurs parcours de vie. En ce sens, la Maison d'Enfants est une petite structure qui permet de penser l'accompagnement individuel de l'enfant au sein du collectif. Elle a la spécificité de proposer à chaque enfant un **suivi psychologique hebdomadaire**, exercé par 2 psychologues du service. Ce suivi individuel permet à chaque enfant d'avoir un espace dédié confidentiel pour aborder la question du suivi, les événements traumatiques qu'il a pu traverser mais aussi sa place dans sa famille et son histoire. La Maison d'Enfants propose également sur les temps de week-end et les vacances scolaires, des activités de loisirs et des séjours en petits groupes.



ACTIVITÉS

9 734 journées ont été réalisées en 2024, soit un taux d'occupation de 98.50 %. 32 enfants, âgés en moyenne de 11 ans et 11 mois, sont accueillis et tous sont originaires du département de l'Essonne. Cette année, une fratrie de 6 enfants est accueillie sur plusieurs unités de vie de la maison d'enfants, dont 5 étant à la MECS et 1 au sein du Service d'Accueil Familial. On compte également 3 fratries de 2 enfants, 1 fratrie de 3 enfants, 2 fratries de 4 enfants et 1 fratrie de 5 enfants. **Le nombre de demandes d'admissions est en hausse constante**, notamment en ce qui concerne les fratries. Ainsi, 67 demandes d'accueil ont été réalisées en 2024 dont 13 concernaient l'unité ados et 5 ne provenant pas du département de l'Essonne auquel la priorité est toujours donnée. **14 séjours ont été organisés** cette année, un chiffre également en hausse. Parmi ceux-ci, des « **séjours fratries** » permettent aux enfants d'une même famille de se retrouver lors de moments privilégiés afin de poursuivre le travail autour du lien fraternel. L'Unité Ados a également organisé **1 séjour en autonomie**, afin de pouvoir évaluer chacun des adolescents sur leur capacité d'émancipation.

Depuis 2 ans, à l'occasion de la **Fête des voisins**, un temps de rencontre convivial est organisé par cette unité. Les adolescents se mobilisent pour **confectionner et accueillir les invités** et partager un moment convivial entre voisins.



CHIFFRES CLÉS

9 734 journées

98.50% de taux d'occupation

32 enfants accueillis

Points spécifiques

- **Médiation animale** : Mis en œuvre cette année, ce projet permet aux enfants de se reconnecter avec leurs émotions grâce à la présence apaisante des animaux. Quatre sessions ont d'ores-et-déjà été mises en place.
- **Projet piscine** : Mis en œuvre depuis novembre 2024 au rythme d'un samedi sur deux, ce projet a pour objectif de préparer les enfants à passer leur brevet nautique en juin 2025.
- **Projet « La vie affective et l'intime »** : Créé en mars 2024, un atelier par mois a été organisé depuis lors. Les jeunes bénéficient de temps séparés pour pouvoir traiter des sujets en lien avec leur âge et leurs connaissances. L'idée est que chaque enfant puisse d'abord comprendre le fonctionnement de son corps et par la suite pouvoir être en capacité de comprendre l'autre, dans un respect et une bienveillance mutuelle.
- **Formations** : 21 temps de formations internes et externes ont été proposés aux collaborateurs, afin de favoriser la réflexion sur les pratiques professionnelles.

PERSPECTIVES

Renforcer l'accompagnement des adolescents : depuis l'ouverture de l'unité ados en juillet 2022, le besoin de partenariats spécialisés s'est affirmé (santé mentale, éducation, insertion). Une cartographie des acteurs locaux (CMP, missions locales, foyers...) est en cours pour mieux coordonner l'accompagnement.

Recruter et fidéliser les professionnels : deux postes éducatifs restent vacants. Pour renforcer l'attractivité, des liens sont développés avec les établissements de formation via des rencontres métiers. La fidélisation passe aussi par la formation continue, la mobilité interne et l'amélioration des conditions de travail.

Maintenir le lien familial : essentiel pour le bien-être des jeunes, il sera renforcé en 2025 par des entretiens psycho-éducatifs plus flexibles. Une réflexion est lancée sur des ateliers parent-enfant (communication, émotions, écoute active) pour soutenir la parentalité et renforcer les liens familiaux.

Le Service d'Accueil Modulable est un service de placement à domicile qui accompagne des enfants de **0 à 18 ans et leurs familles**. Le service axe son intervention à partir de 3 éléments majeurs :

- **Accompagner** le retour de l'enfant dans sa famille après un placement ;
- **Assurer un accompagnement** éducatif d'enfants au domicile ;
- **Mener un travail de collaboration et d'élaboration** avec les parents, en concertation avec les services de l'ASE, en proposant un accompagnement jusqu'à cinq heures par semaine pour chaque situation.

Le service est habilité pour 20 mesures et l'équipe est composée de 4 éducateurs, d'un psychologue à mi-temps et d'une cheffe de service sous la responsabilité de la directrice. L'accompagnement des fratries est privilégié et le travail peut s'inscrire dans la **continuité éducative de la Maison d'Enfants**. Le placement à domicile est un **soutien tant pour l'enfant que pour la famille**. Le critère principal pour toute action éducative est l'adhésion des parents et l'absence de danger.

ACTIVITÉS

En 2024, 7 992 journées ont été réalisées, soit un taux d'occupation de 111,40%. En tout, 44 enfants ont été pris en charge, âgés en moyenne de 11 ans et 4 mois. Le service a accompagné exclusivement des enfants venant de l'Essonne (91) avec parmi eux 5 fratries de 2 enfants, 4 fratries de 3 enfants, 1 fratrie de 4 enfants et 1 fratrie de 5 enfants. La durée moyenne d'accompagnement moyenne a été de 11 mois.

Points formations : 7 temps de formations ont été proposés à l'équipe du Service d'Accueil Modulable en 2024. Un séminaire d'une journée s'est notamment déroulé sur l'un des sites de la Fondation en présence de l'équipe éducative, de la cheffe de service, de la directrice et d'un membre du service qualité du siège. En amont de ce séminaire, un travail autour de la loi 2002-2 a été mis en œuvre en lien avec la Direction Générale, ayant conduit notamment à la création du Conseil de Vie Sociale.

Recrutement : Cette année, le service a recruté une psychologue pour appuyer l'équipe éducative.

Focus spécifique : Le Service d'Accueil Modulable est le seul dispositif de l'Essonne à utiliser le binôme (travail en binôme) dans toutes ses interventions. Le binôme permet de travailler un accompagnement cohérent et structurant, d'optimiser les compétences et de partager les tâches, permettant ainsi d'alléger la charge mentale des professionnels.

CHIFFRES CLÉS

66% de situations en provenance du Territoire d'Action Départemental Chilly-Massy

111% de taux d'occupation

44 enfants accueillis

PERSPECTIVES

En 2025, la reconstruction du service s'impose comme une priorité après la déstabilisation provoquée par la démission de 3 des 4 professionnels en poste. Le recrutement de nouveaux travailleurs sociaux s'accompagnera ainsi d'un **travail collaboratif renforcé avec la psychologue et la cheffe du service** afin de garantir la stabilité du service et la continuité des prises en charge. À la suite de l'arrêt de la Cour de cassation du 2 octobre 2024, qui a requalifié le placement éducatif à domicile (PEAD) en mesure d'assistance éducative en milieu ouvert renforcée (AEMO-R), les services de protection de l'enfance sont invités à repenser leurs pratiques. Cette décision impose donc une **révision des stratégies d'intervention, en privilégiant des mesures d'AEMO intensifiées** pour assurer la protection des mineurs tout en maintenant le lien familial. A cet effet, le Département prépare pour 2025 un appel à projet afin de transformer les places de SAM en AEMO renforcée. Le service se mobilisera donc pour **répondre au cahier des charges de cette future modalité d'intervention et proposer une augmentation du nombre de mesures accompagnées**.



Le Service d'Accueil Familial (SAF) de Droit d'Enfance en Essonne (91) propose **18 places pour l'accueil d'enfants et de jeunes de 0 à 18 ans**, dans le cadre de mesures judiciaires ou administratives. **Il privilégie l'accueil de fratries et s'adapte aux besoins spécifiques de chacun**, en lien avec les autres dispositifs, notamment la MECS. Le SAF permet des parcours individualisés et continus, avec des modalités d'accueil modulables (en famille ou en collectif), selon l'intérêt de l'enfant. **Son action s'articule autour de trois axes :**

- garantir la sécurité des bébés enfants et jeunes;
- répondre avec réactivité aux demandes d'accueil des plus petits;
- assurer une continuité dans les parcours, de la petite enfance à la majorité.

L'équipe pluridisciplinaire, sous la responsabilité de la directrice, se compose d'un chef de service éducatif, d'une éducatrice spécialisée, d'un psychologue à mi-temps et de huit assistants familiaux

ACTIVITÉS

En 2024, le SAF a réalisé 3 311 journées d'accueil, soit **un taux d'occupation de 69 %, en hausse de 18 %**. Le service a été fortement sollicité, avec une augmentation de 45 % des demandes d'admission. Malgré l'arrivée de deux nouveaux assistants familiaux, **le SAF ne peut encore répondre à l'ensemble des besoins couverts par son habilitation**.

Au total, 12 enfants ont été accompagnés cette année, âgés en moyenne de 7 ans et 2 mois, tous originaires de l'Essonne. Deux fratries de deux enfants ont été accueillies, ainsi qu'un enfant dont trois frères et sœurs sont suivis à la MECS, et un autre avec cinq frères et sœurs également accueillis à la MECS.

Une démission d'assistante familiale a nécessité la réorientation d'un enfant vers un autre service. Deux temps forts (juin et décembre) ont permis de renforcer les liens entre enfants et professionnels dans un cadre convivial.

Coordination de parcours

La coordinatrice de parcours **assure la cohérence et la continuité des accompagnements**, en lien avec les projets personnalisés des enfants. Elle fait le lien entre les services internes et externes, garantissant **un suivi fluide tout au long des parcours, notamment lors de transitions d'accueil**.

PERSPECTIVES

Le SAF ambitionne de renforcer sa capacité d'accueil en poursuivant activement le recrutement d'assistants familiaux, afin d'atteindre un effectif suffisant pour accompagner jusqu'à 18 enfants, conformément à son habilitation. Cet objectif vise à **garantir un accompagnement stable, individualisé et de qualité**. Une autre priorité est de mieux prévenir les situations de rupture, qui fragilisent le parcours et l'équilibre des enfants accueillis. **Grandir sereinement nécessite de la continuité, des repères stables et des liens affectifs durables.** Le SAF entend renforcer l'anticipation des transitions, la coordination entre les acteurs (familles, structures, institutions) et proposer un accompagnement éducatif et psychologique adapté. **Le maintien des relations significatives et la cohérence du parcours éducatif et de soins seront au cœur de cette démarche.** En consolidant ces axes, le SAF souhaite offrir aux enfants un cadre sécurisant, propice à leur développement et à leur résilience face aux changements.

Visites en Présence d'un Tiers (VPT)

Officiellement lancé en avril 2024 après une année d'expérimentation, ce dispositif **visait à sécuriser le lien enfants-parents et à soutenir les compétences parentales**. 78 visites ont été organisées, dont 2 pour des fratries, 4 pour des enfants de la MECS et 3 pour ceux du SAF.

Professionnalisation et formation

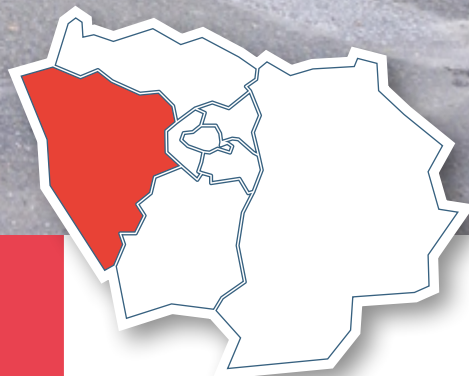
Deux assistantes familiales ont obtenu le Diplôme d'État d'Assistante Familiale (DEAF). Par ailleurs, 14 temps de formation ont été proposés afin d'accompagner la réflexion sur les pratiques professionnelles et renforcer la qualité de l'accueil.

CHIFFRES CLÉS

3 311 journées réalisées

69,59% de taux d'occupation

12 enfants accompagnés



Yvelines
Le Département

PARCOURS YVELINES

DYNAMIQUE DE PARCOURS (7 MODALITÉS)

Parcours Sud

Directrice : Christel DESPORTES

16 route de l'Abbé Méquignon
78990 Elancourt

01 83 75 35 52

@ parcours.sud78@droitdenfance.org

Parcours Nord

Directeur : Patrick LOISEL

62 avenue du Maréchal Foch
78130 Les Mureaux

01 30 22 23 02

@ parcours.nord78@droitdenfance.org

PRÉSENTATION

Au sein du département des Yvelines, **une dynamique de parcours** a été mise en œuvre entre les territoires Nord et Sud. Celle-ci répond à un engagement fort de Droit d'Enfance dans la lutte contre les ruptures de parcours des enfants, ainsi qu'une volonté de pouvoir proposer **des modes d'accompagnement adaptés à chaque étape de leur vie**. En son sein, l'accueil de mineurs de 3 à 21 ans est donc possible au travers de 8 dispositifs : MECS, Placement Familial, SATI, Accueil Séquentiel, Accueil en Semi-Autonomie, Service d'Accueil de Jour, Service de Placement à Domicile et Maison d'Accueil Familial.

Pour offrir à chaque jeune accueilli la réponse la plus adaptée, une **Instance de Construction et d'Évaluation de Parcours (ICEP)** a été créée afin d'évaluer les besoins grâce à l'expertise d'une équipe pluridisciplinaire.



Le projet de Maison d'Accueil Familial (MAF) répond aux difficultés persistantes de recrutement d'assistantes familiales en proposant un mode d'accueil hybride, entre collectif et familial, favorisant notamment l'accueil de fratries. Inspiré du placement familial, il repose sur les principes de continuité et de permanence, garants du lien d'attachement enfant-adulte et du maintien des liens familiaux. Cette stabilité permet une prise en charge bienveillante, rassurante pour l'enfant et structurante pour les parents. L'unicité de l'interlocuteur renforce la relation de confiance, tout en facilitant l'implication des familles lors des synthèses éducatives et des temps de rencontre avec les services de l'ASE.

ACTIVITÉS

Avec plus de trois ans de mise en œuvre, le projet des **Maisons d'Accueil Familial (MAF) confirme sa pertinence et son intégration dans l'offre territoriale**. En 2024, 5 414 journées ont été réalisées sur un total théorique de 5 490, soit un taux d'occupation de 98,88 %, supérieur aux prévisions. Ce taux élevé s'explique notamment par **l'accueil d'enfants dont les perspectives de retour en famille sont faibles à court terme**. Dès l'admission, l'accompagnement est pensé dans **une logique de continuité, en priorité pour des fratries dans des situations stables** à moyen ou long terme. Cette orientation permet d'instaurer des relations durables et sécurisantes. Deux jeunes, dont l'un des parents a déménagé dans le 92, poursuivent néanmoins leur accompagnement jusqu'à leur sortie prévue en juillet 2024. À ce jour, 100 % des enfants accueillis sont issus du département des Yvelines. L'analyse des profils montre une homogénéité en termes d'âge et de genre. Les MAF accueillent en majorité des enfants de moins de 10 ans. Les aînés ayant intégré le dispositif jeunes, leur parcours s'est poursuivi sans rupture grâce à la stabilité offerte par les MAF. Ce mode d'accueil permet aux enfants de grandir

dans un environnement constant, renforçant les liens affectifs, le sentiment de sécurité et la stabilité des repères. Sur le plan des problématiques familiales, 100 % des enfants accueillis présentent **des troubles de l'attachement** (de type insécure ou désorganisé). Le format spécifique des MAF, fondé sur la continuité relationnelle, la présence quotidienne d'un adulte référent et une approche individualisée, constitue une réponse particulièrement adaptée à ces besoins. Le dispositif vient **soutenir la construction d'un lien d'attachement sécurisé**, condition essentielle à tout travail éducatif ou thérapeutique ultérieur. Ainsi, le projet MAF démontre sa capacité à répondre à des besoins d'accueil complexes tout en garantissant la stabilité, la sécurité affective et la continuité des parcours de vie des enfants accueillis.

CHIFFRES CLÉS

5 414 journées réalisés

18 jeunes accompagnés

99% de taux d'occupation

PERSPECTIVES

Le fonctionnement des deux premières MAF à Élancourt a confirmé leur efficience, bien que la pénibilité du poste de permanent lieu de vie (PLV) demeure un point de vigilance. Ces professionnels, au profil spécifique, portent fortement le projet, qu'ils défendent pour les enfants, pour eux-mêmes et pour le lien renforcé avec les familles.

En 2024, les priorités sont : mener l'évaluation du dispositif, réactualiser le projet de service, poursuivre la professionnalisation des PLV, renforcer le soutien à la parentalité et adapter l'accompagnement aux besoins individuels des enfants. Face à des sollicitations croissantes, il conviendra d'ajuster le dispositif aux problématiques repérées, dans une logique constante d'innovation en protection de l'enfance.

L'ouverture sur l'extérieur est un axe fort : les enfants ont commencé à s'investir dans leur environnement, notamment à Mézières. Le développement de partenariats avec les services municipaux et associatifs des communes voisines permettra de consolider cet ancrage et d'enrichir l'accompagnement. Un travail spécifique sur les Projets Personnalisés d'Accompagnement sera lancé sur la MAF Nord, via des ateliers interservices. Les PLV bénéficieront également d'un appui renforcé pour la rédaction, notamment ceux sans formation initiale dans le secteur social.

Le Service d'Accueil Familial accompagne 80 enfants de 0 à 21 ans, en leur offrant **un cadre stable au sein d'une cellule familiale**. Ce mode de prise en charge **permet à l'enfant de grandir avec des repères affectifs, physiques et psychologiques adaptés**, tout en respectant son histoire personnelle et familiale.

L'équipe du Placement Familial joue **un rôle de médiation essentielle, en veillant à faire vivre le lien entre l'enfant, sa famille d'origine et sa famille d'accueil**. L'accueil se fait chez une assistante familiale, entourée de ses proches, qui assure une prise en charge quotidienne, jour et nuit, dans un cadre structurant, propice au développement de l'enfant.

ACTIVITÉS

Bien que l'activité ait connu une légère baisse, la volonté de confier des enfants à des assistantes familiales reste forte. **Ce mode d'accueil demeure particulièrement adapté pour offrir un cadre de vie structurant**, sécurisant et individualisé aux enfants confrontés à des difficultés.

En 2024, 17 enfants ont été admis, dont la moitié dans le cadre de l'urgence, illustrant la capacité du service à répondre rapidement à des situations critiques. L'autre moitié s'inscrit dans une logique de continuité de parcours, principalement pour des enfants déjà suivis au sein de la Fondation. 95 enfants et jeunes ont ainsi été accompagnés en famille d'accueil au cours de l'année. La majorité des nouveaux accueillis ont moins de 10 ans, et l'on observe une proportion plus importante de filles (11 pour 6 garçons). Les jeunes de 16 à 21 ans restent nombreux, ce qui implique **un travail renforcé autour de l'autonomie et de la préparation à la vie adulte**. Le nombre d'enfants bénéficiant d'un dossier MDPH est en hausse, traduisant **une complexification des besoins d'accompagnement, tant sur les plans éducatif que psychologique**.

Les motifs de placement évoluent : la carence éducative, souvent liée à des troubles psychiques parentaux ou à des conflits conjugaux sévères, devient la première cause d'accueil. Les placements pour maltraitance avérée sont désormais moins fréquents que les années précédentes. **Pour soutenir les assistantes familiales, un travail sur la convivialité et la cohésion d'équipe a été poursuivi**.

Le lancement du Café des assistantes familiales a permis à ces professionnelles de se retrouver régulièrement de manière informelle et d'aborder ensemble des sujets choisis collectivement. Les réunions d'équipe élargie et les temps de réflexions communs contribuent à **maintenir une dynamique de travail partagé**. Des groupes de travail sur des thématiques spécifiques, comme le harcèlement scolaire, ont été proposés sur la base du volontariat. Ils favorisent l'enrichissement des pratiques et la co-construction d'outils.

Enfin, des temps conviviaux ont ponctué l'année : fêtes de fin d'année scolaire et civile, repas partagé avec l'ensemble du personnel... Ces moments renforcent le lien au sein du service. Par ailleurs, **le travail engagé en 2023 s'est poursuivi**, notamment autour de la réécriture du projet de service, du règlement de fonctionnement et du livret d'accueil, dans une logique de mise à jour conforme à la loi 2002-2.

PERSPECTIVES

En 2025, le service poursuivra la mise en place et le renforcement des groupes de travail : réunions en présence d'éducateurs, parfois accompagnés de la psychologue, groupes de parole, rencontres thématiques, et notamment le groupe dédié à la **création d'un guide unique pour les assistantes familiales au sein de Droit d'Enfance**. Les ateliers portés par les assistantes familiales, récemment initiés, seront développés afin de devenir de véritables outils de travail pérennes et collaboratifs. Dans la continuité des années précédentes, l'objectif reste de **soutenir la dynamique de réflexion collective, en valorisant les compétences des assistantes familiales**, en les impliquant davantage dans l'élaboration des pratiques professionnelles et en consolidant leur place dans le projet global de l'enfant. Ce travail vise à **renforcer la cohésion d'équipe, à soutenir les professionnels dans la complexité de leurs missions, et à offrir un cadre structuré et partagé au bénéfice des enfants accueillis**.

CHIFFRES CLÉS

28 070 journées réalisées

95 enfants accueillis

350 demandes d'admission

Le Service d'Accueil de Jour Le Rebond situé à **Voisins-le-Bretonneux**, et partiellement à Elancourt, permet une prise en charge en journée (de 9h à 16h du lundi au vendredi) de **18 enfants de 6 à 19 ans** présentant une situation de décrochage scolaire ou de déscolarisation totale. L'objectif est ainsi de les accompagner afin de leur **redonner confiance et de les aider à préparer leurs projets d'avenir**. La prise en charge au SAJ Le Rebond permet d'établir un maillage, une transdisciplinarité entre les pratiques éducatives des petits (6-11 ans) et les grands (12-19 ans), en respectant les spécificités propres à chaque tranche d'âge. Elle permet également de **proposer un dispositif diversifié et modulaire** pour pouvoir à la fois mener un travail de groupe et une action sur mesure dans l'intérêt de chaque enfant ou chaque jeune dans des espaces délimités.

ACTIVITÉS

Le taux d'occupation du SAJ a connu en 2024 **une augmentation sans précédent, avec 32 enfants accueillis**. En effet, le premier semestre a été marqué par un nombre accru de demandes concernant les plus jeunes tandis que la tendance s'est inversée en fin d'année. En raison d'un **poste vacant et d'un seuil d'activité déjà largement dépassé**, toutes ces demandes n'ont pu aboutir à une admission au sein du service.

Tous les jeunes accueillis en 2024 sont issus du département des Yvelines et bénéficient d'une PCA. L'accueil des enfants plus jeunes a **majoritairement concerné des prises en charge à plus long terme**, au minimum sur une année scolaire complète. Pour les adolescents, en fonction de l'adhésion et de l'accompagnement éducatif, des sorties en cours d'année scolaire ont pu se produire, ce qui explique un mouvement plus important sur cette tranche d'âge.

Enfin, une majorité d'enfants accueillis sur le service des primaires fait également l'objet d'une mesure de protection nécessitant un placement et de nombreuses demandes viennent d'autres services de la Fondation.

CHIFFRES CLÉS

4 738 journées réalisées

21 jeunes admis

16 jeunes sortis

PERSPECTIVES

Au regard du taux d'occupation de l'année 2024, nous pouvons constater que le SAJ dispose d'une **reconnaissance et d'une grande notoriété** auprès des partenaires. Pour éviter les écueils liés au manque d'effectif, une tenue des échéances avec organisation de synthèse en amont pour établir les perspectives est nécessaire. **La constitution d'un réseau apparaît donc indispensable** pour le fonctionnement du SAJ. En ce sens, il est nécessaire d'entretenir celui-ci par le biais d'outils de communication, d'organisation de journées portes ouvertes, etc. En vue de la planification de cette journée, **une vidéo de présentation du SAJ** sous forme de documentaire immersif sera réalisée afin de montrer des instants réels de vie au sein du service.



La Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) d'Élancourt accueille **39 mineurs confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance ou le Juge des Enfants**, pour une durée déterminée dans le cadre de la protection de l'enfance. Les enfants, âgés de 4 à 21 ans, sont répartis en 5 unités collectives de 6 à 10 places. L'unité « Les Trèfles », située à Élancourt Village, accueille 6 adolescents de 12 à 18 ans. Les unités « Les Cerisiers » (9 places), « Les Cimes » et « Les 4 Saisons » (8 places chacune) sont basées route de l'Abbé Méquignon à Élancourt. Une unité de 8 places à Poissy, créée en septembre 2019 suite à la transformation du SATI, complète l'offre. Le passage en MECS a renforcé les missions du service sans modifier l'offre de prise en charge.

ACTIVITÉS

En 2024, les cinq Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) ont totalisé 13 704 journées d'accueil. Le taux d'occupation a légèrement baissé, en partie à cause de l'arrivée tardive, au dernier trimestre, de deux fratries de 4 et 3 enfants. Ces placements favorisant le **maintien des liens fraternels ont temporairement réduit la capacité disponible**. Le nombre d'admissions a presque doublé, passant de 12 en 2023 à 27 en 2024, aussi bien dans les unités du nord que du sud du département. Cette hausse traduit une demande accrue pour l'accueil des mineurs relevant de la protection de l'enfance dans les Yvelines. Les sorties sont presque équivalentes au nombre total de places, témoignant d'un renouvellement constant des jeunes accompagnés. Les admissions se sont majoritairement concentrées sur le département des Yvelines, avec seulement 8 % des jeunes venant d'autres départements, liés à des placements de longue durée ou à des déménagements durant la période de placement. Au total, 64 jeunes ont été pris en charge en 2024.

Les motifs de placement restent similaires à l'an dernier, sauf pour une hausse notable des cas de maltraitance, passant de 26 % à 44 %. **Cette augmentation illustre la complexité des situations et la vigilance accrue des professionnels**. Les prises en charge judiciaires restent majoritaires, confirmant **le rôle clé des MECS dans la mise en œuvre des mesures ordonnées par les juges des enfants**. Ces structures offrent un cadre protecteur et un accompagnement adapté aux jeunes en difficulté. Malgré les défis liés à l'augmentation des admissions et à la diversité des profils, les MECS d'Élancourt maintiennent un bon équilibre entre capacité d'accueil et qualité d'accompagnement. Les équipes pluridisciplinaires sont pleinement mobilisées pour assurer la continuité du suivi et favoriser l'épanouissement des enfants. Ainsi, en 2024, les MECS confirment leur rôle essentiel dans la protection de l'enfance vulnérable dans les Yvelines, en adaptant leurs missions aux besoins évolutifs des jeunes accueillis.

PERSPECTIVES

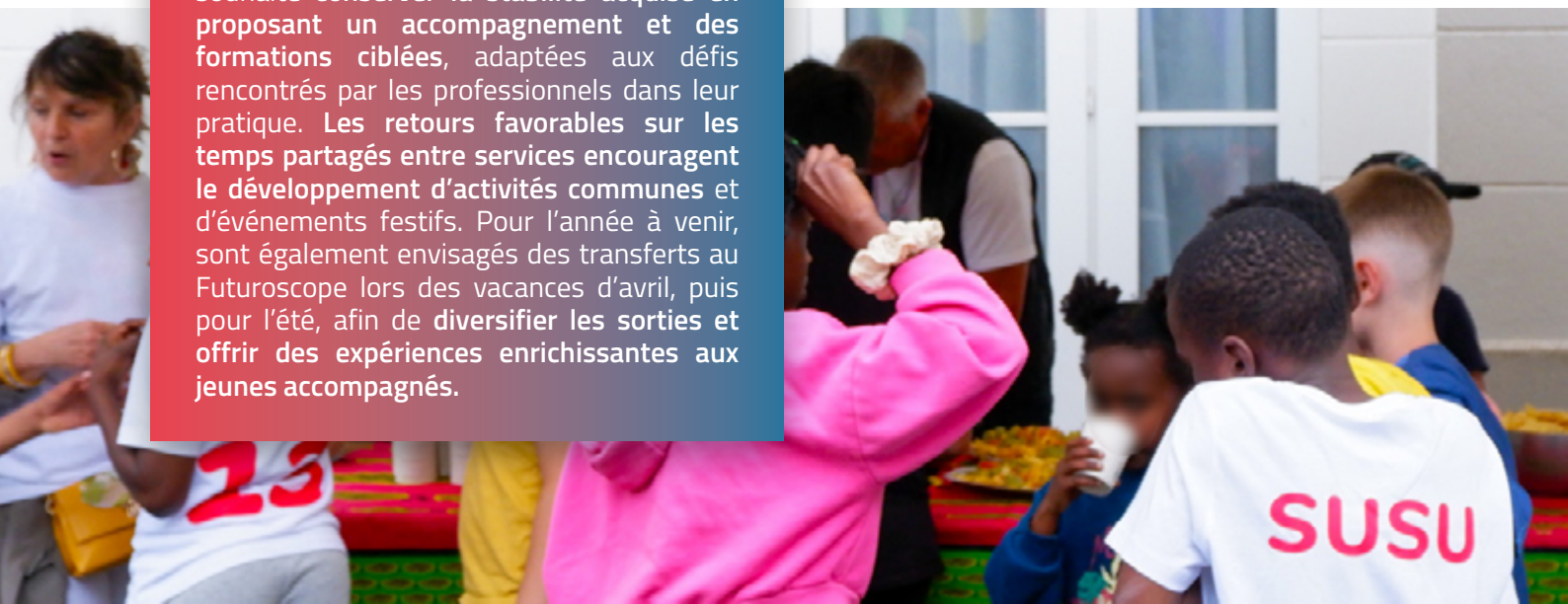
Dans le Sud, les projets transversaux se maintiennent et se développent, avec un fort focus sur les médias éducatifs. Le pôle de médiation animale, soutenu par une entreprise locale d'Élancourt, a ouvert en mai 2024 et sera renforcé en 2025, suite aux retours très positifs des enfants, parents et éducateurs. À Poissy, l'équipe éducative souhaite **conserver la stabilité acquise en proposant un accompagnement et des formations ciblées**, adaptées aux défis rencontrés par les professionnels dans leur pratique. **Les retours favorables sur les temps partagés entre services encouragent le développement d'activités communes et d'événements festifs**. Pour l'année à venir, sont également envisagés des transferts au Futuroscope lors des vacances d'avril, puis pour l'été, afin de **diversifier les sorties et offrir des expériences enrichissantes aux jeunes accompagnés**.

CHIFFRES CLÉS

13 704 journées réalisées

64 jeunes accompagnés

Les motifs de placement pour maltraitances sont passés de **26 % à 44 %** en 2024.



Le Service Educatif du Développement de l'Autonomie dispose d'une capacité d'accueil de 12 jeunes répartis également sur les deux territoires Nord et Sud. **La sécurisation du parcours de l'enfant se retrouve, tant dans les orientations au sein même de la Fondation que dans la construction de « paliers éducatifs »** au sein même du service. Le SEDA dispose de trois logements au cœur de la ville des Mureaux, pouvant accueillir des jeunes entre quinze et dix-huit ans. L'offre d'hébergement située sur **le site d'Elancourt permet d'accueillir des profils nécessitant un accompagnement et un regard au quotidien plus étroit**. 7 jeunes peuvent actuellement y être accueillis et une éducatrice à temps plein assure l'accompagnement au quotidien. Un temps de coordination de parcours est également dégagé sur le service Semi-Autonomie de la plateforme Sud.

ACTIVITÉS

Un taux d'occupation à la baisse a été observé cette année du fait d'un **turn over important des entrées et sorties** d'une part et d'autre part du départ de trois jeunes non-anticipables (exclusion suite à des incidents graves pour deux d'entre eux et choix de rompre le CJM pour deux autres). Sur l'ensemble des jeunes accueillis sur l'année 2024, **il y a un plus grand nombre de garçons**. Cela s'explique par une plus grande stabilité des accueils chez les filles et de séjours plus courts pour ces derniers. Par ailleurs, la majorité des jeunes accueillis ont entre 17 et 19 ans. **La maltraitance reste le motif principal du placement**

des jeunes accueillis et peu de situations sont en lien avec des ruptures de parcours. Cela semble cohérent avec **la volonté d'inscrire l'accompagnement des jeunes en Semi-Autonomie dans une dynamique de parcours** au sein des dispositifs de Droit d'Enfance. **Une grande majorité de jeunes est accueillie dans le cadre de Prise en Charge Judiciaire**. Ceci est dû au nombre important de jeunes qui intègrent le service alors qu'ils sont mineurs et qu'ils bénéficient d'une mesure judiciaire. En lien avec les directives du département, 100% des jeunes accueillis sont issus du département des Yvelines.

CHIFFRES CLÉS

4 488 journées réalisés

10 admissions

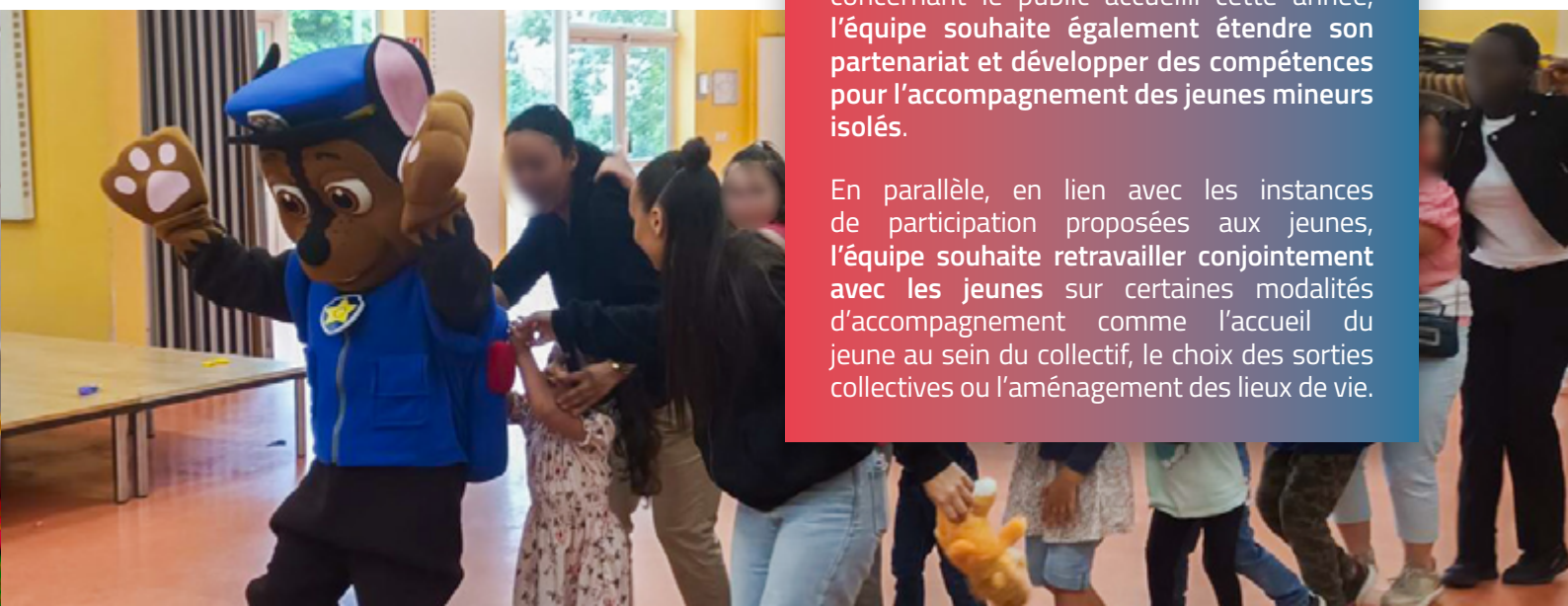
21 jeunes accompagnés sur l'année

PERSPECTIVES

Le service de la Plateforme Sud souhaite **maintenir les activités collectives, les sorties culturelles** ainsi que le groupe de parole « **Estime de soi** ». L'équipe se projette également sur un **mini séjour de deux à trois jours** en situation de campement en forêt dans les alentours cet été.

De plus, au regard des difficultés rencontrées concernant le public accueilli cette année, **l'équipe souhaite également étendre son partenariat et développer des compétences pour l'accompagnement des jeunes mineurs isolés**.

En parallèle, en lien avec les instances de participation proposées aux jeunes, **l'équipe souhaite retravailler conjointement avec les jeunes** sur certaines modalités d'accompagnement comme l'accueil du jeune au sein du collectif, le choix des sorties collectives ou l'aménagement des lieux de vie.



Les Services d'Accueil Temporaire et Immédiat de Droit d'Enfance sont composés de trois maisons de type « familial » pouvant accueillir huit enfants âgés de 3 mois à 18 ans pour un séjour temporaire de trois mois, renouvelable une fois. Ce sont aussi et surtout, des services d'accueil de proximité pour éviter à l'enfant, si la situation le permet, une rupture supplémentaire avec son environnement social. L'accompagnement des mineurs accueillis dans la structure par les professionnels **se déroule en deux phases**. Dans un premier temps, **l'accueil et l'évaluation de la situation** permettent de caractériser et d'analyser au mieux le danger et d'en rendre compte au Juge des Enfants. Dans un second temps, si la **mesure de placement est prorogée lors de l'audience**, le travail des professionnels est alors axé sur un accompagnement global du mineur pendant toute la durée de son accueil.

ACTIVITÉS

En 2024, 8 731 journées ont été réalisées au sein du SATI pour un taux d'occupation de 101,42%. Cette surcharge est notamment liée à **l'accueil de situations de plus en plus complexes** initiant à une « **dérogation** » du temps d'accueil et d'orientation ou en lien avec l'accueil de fratrie importante (1 fratrie de 4 ans, 1 de trois et une de 5 enfants sur le parcours Sud). 64 jeunes ont été admis et 65 sont sortis du dispositif pour un total de 90 jeunes accompagnés. **Il faut mettre en exergue qu'une grande majorité des enfants partis se sont vus réorientés vers les dispositifs internes de Droit d'Enfance**, en majorité des MECS, dans le cadre de notre plateforme d'offre de services. En 2024, les SATI ont été essentiellement sollicités pour des admissions en urgence, via le SAO (service du CD 78 dédié au traitement des OPP et urgences) et 100% des enfants accueillis sont issus des Yvelines. **Les équipes sont confrontées à des situations de plus en plus complexes** où le projet éducatif, familial, de soin, scolaire et parfois MDPH

doit davantage pouvoir s'articuler pour **penser le projet de l'enfant en priorité**. Cela impacte les projets d'orientation et la temporalité des accueils sur les SATI qui se constatent par des durées d'accueil plus longues et non conformes au projet de service initial. Au total, 300 demandes d'admission ont été reçues pour lesquelles **les situations de maltraitance et les conflits familiaux représentent la majorité des motifs de placement**. Trois groupes ont été animés par des psychologues et éducateurs cette année : « frère et sœurs » permettant de renforcer les liens fraternels, « atelier cheval, dans le cadre de la médiation animale » et « estime de soi » qui s'inscrit dans une démarche de prévention sur les sujets de la vie affective, relationnelle et sexuelle. Des ateliers magie avec les magiciens du cœur et ses ateliers socio-esthétiques se sont également poursuivis. Enfin, un changement de chef de service a été opéré en fin d'année pour les deux Parcours avec une prise de fonction prévue en mars 2025 pour la plateforme Sud.

CHIFFRES CLÉS

100% des jeunes accueillis issus des Yvelines

90 jeunes accompagnés

8 731 journées réalisées

PERSPECTIVES

Accueil d'un nouveau chef de service pour le Parcours Sud.

Renouvellement de l'équipe éducative du parcours Nord.

Accueil d'un nouveau chef de service pour la plateforme Sud.



Le SAAD est une alternative au placement, relevant de l'ASE ou du juge, visant à protéger l'enfant tout en le maintenant dans son milieu familial. Il repose sur l'accompagnement éducatif intensif (5h/semaine), le soutien à la parentalité et la coopération avec les familles. Il intervient pour prévenir un placement, accompagner un retour ou en cas de crise, avec possibilité de séparation temporaire. Le SAAD dispose de 24 places pour accompagner des jeunes de 4 à 21 ans depuis leur domicile naturel, avec hébergement possible en MECS en cas de danger. Les interventions sont pluridisciplinaires, flexibles (8h-21h), avec astreinte 24h/24. L'objectif est de renforcer les compétences parentales, préserver le lien familial et impulser une dynamique de changement.

ACTIVITÉS

En 2024, **9 348 journées ont été réalisées** pour un taux d'occupation de 81,45%. Ainsi, 16 admissions ont été enregistrées sur le service ce qui marque une légère augmentation par rapport à l'année précédente. Le reste de l'activité s'est fait à partir d'accompagnements débutés en 2023 et tous les jeunes accompagnés sont issus des Yvelines. **En tout, 350 demandes d'admissions sont parvenues au service** qui a accompagné 37 jeunes et leurs familles. **L'accueil a principalement concerné des enfants de moins de 10 ans et majoritairement des filles.** Lors de la sortie, 72% des jeunes et familles accompagnés ont pu être orientés vers des dispositifs d'accompagnement moins intensifs.

La psychologue du service, en lien avec l'équipe éducative **a porté un projet de ciné-débat à destination des enfants ou adolescents** afin d'éveiller une réflexion autour de thématiques diverses en lien avec l'actualité ou avec les observations des travailleurs sociaux. Les objectifs de ce projet sont de **permettre aux enfants d'exprimer leurs ressentis, de prendre du recul, de mettre des mots sur leur vécu ou de transmettre une information dans une visée préventive.**

Durant le mois d'août 2024, deux éducatrices ont également organisé **une sortie à la plage avec deux familles.** Il s'agissait de familles ne partant pas en vacances et dont la question de la relation mère/enfants étaient un des objectifs de l'accompagnement. Ainsi, cela a permis de travailler plusieurs axes comme l'organisation, l'anticipation en amont pour certains parents mais aussi, de favoriser les interactions dans un contexte extérieur au domicile. Cette expérience a permis de **renforcer le lien de confiance et de valoriser les parents dans leurs rôles.** Enfin, l'ensemble des professionnels a pu bénéficier des formations proposées par Droit d'Enfance. À titre d'exemple, certains ont **participé à une formation sur les questions de l'accompagnement des fratries** ou une formation autour du « **développement de l'enfant et gestion des troubles et des crises** ». Par ailleurs, l'ensemble de l'équipe a bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de Groupe d'Analyse des Pratiques.

CHIFFRES CLÉS

9 384 journées réalisées

37 jeunes accompagnés avec leurs familles

PERSPECTIVES

Suite à la visite de conformité de décembre 2024, l'établissement a obtenu **l'autorisation d'exercer de nouvelles mesures d'AED et d'AEMO.** Ainsi, sur le site des Mureaux, l'activité sera progressivement déployée, passant de 24 à 60 mesures tous dispositifs confondus. Cette évolution implique la poursuite du recrutement de professionnels, ainsi qu'une adaptation des outils et pratiques.

Le premier semestre 2025 sera consacré à cette dynamique, avec **un premier bilan prévu pour ajuster les actions.** Les actions collectives, telles que les cinés-débats et les **sorties,** seront maintenues et de nouveaux projets seront mis en oeuvre, **tels qu'une ludothèque.** Celle-ci permettra, par le jeu, de renforcer les liens parent-enfant et de favoriser l'expérimentation.

Par ailleurs, **la participation des enfants sera renforcée :** le SAMI proposera des **temps collectifs** à chaque période de vacances, permettant **l'expression des jeunes et la désignation de leur représentant au sein du CVS de la plateforme.**





116 000 ENFANTS DISPARUS

NUMÉRO D'URGENCE 116 000 - 24h/24 & 7j/7

👤 Directrice : Sandrine PEPIT
 📍 76 avenue Pierre Brossolette - 92240 Malakoff
 ☎️ 01 83 01 00 77
 @ contact@116000.fr



**Missing
Children
Europe**

Appel Gratuit 24h/24 7j/7
116 000
ENFANTS DISPARUS

PRÉSENTATION

Le 116 000 est un numéro d'urgence gratuit, disponible 24 h/24 et 7j/7, destiné à soutenir les familles confrontées à la disparition d'un enfant. Ce service intervient en cas de fugue, de disparition inquiétante ou d'enlèvement parental, qu'il soit national ou international, pour les mineurs et les jeunes majeurs de moins de 25 ans. Le 116 000 offre aux parents une écoute, un accompagnement juridique et éducatif, ainsi qu'un suivi psychologique. L'équipe pluridisciplinaire comprend des juristes, une psychologue et une éducatrice spécialisée. Les missions du 116 000 sont notamment :

- Apporter un soutien et une orientation aux parents, familles ou personnes responsables d'enfants disparus, tout au long de la disparition et après le retour de l'enfant.
- Agir pour prévenir les situations menant aux disparitions.
- Étudier et analyser les problématiques liées à l'enfance.
- Former les professionnels aux enjeux liés à la disparition d'enfants.



ACTIVITÉS

En 2024, le 116 000 a enregistré **41 564 appels**, contre **35 186 en 2023** et **31 897 en 2022**, soit une hausse de 9,8 %. Cette progression reflète notamment une **hausse de notoriété liée à l'impact des actions de communication**, en particulier la diffusion d'un nouveau spot de sensibilisation sur les disparitions de mineurs.

Près de 330 000 flyers et affiches ont également été imprimés et distribués à l'ensemble des commissariats de France. Le 116 000 a mené une action de plaidoyer auprès de l'Éducation nationale afin d'**améliorer la visibilité du dispositif** auprès des professionnels et inciter à davantage de prévention auprès des collégiens et lycéens.

A l'occasion des Jeux Olympiques, **une fiche conseil à destination des parents pour prévenir les disparitions d'enfants a également été diffusée.**

Le site internet a été enrichi d'une **version en anglais et d'un espace dédié aux jeunes, parents et professionnels**, proposant des outils concrets pour prévenir les situations à risques et faciliter le retour des mineurs.

Dans les structures de protection de l'enfance de la ville de Paris, **le 116 000 anime également des ateliers de prévention** à destination des jeunes et des professionnels.

Pour sensibiliser plus largement les jeunes, **des cartes recensant les numéros d'urgence** à contacter durant une fugue ont également été créées et distribuées.

Le 116 000 a aussi **poursuivi ses formations** à destination des policiers, gendarmes, professionnels de la **Protection Judiciaire de la Jeunesse** et de la protection de l'enfance.

A l'occasion du 25 mai, **le rapport annuel sur les disparitions de mineurs en France a été publié** : il offre un état des lieux des fugues, enlèvements parentaux et disparitions inquiétantes, fondé sur l'expertise du 116 000. Celui-ci a suscité plusieurs dizaines de retombées médiatiques tout au long de l'année.

La quatrième édition de **Stream On For Kids**, événement caritatif sur Twitch, a également permis de sensibiliser un public jeune et de **collecter 23 542 €** en faveur du numéro d'urgence.

Le 116 000 a **participé à un colloque européen organisé par Missing Children Europe**, en partenariat avec The Smile of the Child, ainsi qu'à une journée d'échanges **coordonnée par le Pôle Judiciaire de la Gendarmerie Nationale**, aux côtés d'associations de victimes, d'avocats et d'experts, afin de renforcer la coopération face aux disparitions d'enfants.

PERSPECTIVES

En 2025, le 116 000 Enfants Disparus poursuivra ses actions de prévention, de formation et de sensibilisation. Un événement notable sera l'organisation d'un **colloque national sur les enlèvements parentaux**, prévu pour la fin de l'année. Cet événement réunira **des experts du domaine judiciaire, des associations de familles et des professionnels de la protection de l'enfance** afin de partager des connaissances, d'analyser les pratiques actuelles et de **proposer des solutions concrètes pour mieux prévenir et gérer ces situations complexes**. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale visant à sensibiliser le grand public et les professionnels aux enjeux des disparitions d'enfants, qu'elles soient volontaires ou liées à des conflits familiaux. Le colloque sera également l'occasion de **présenter les résultats du rapport 2024 sur les disparitions de mineurs**, d'échanger sur les évolutions législatives récentes et de renforcer les partenariats entre les différents acteurs concernés.

Par ailleurs, le 116 000 continuera d'**élargir ses actions de formation auprès des professionnels, d'améliorer l'accessibilité de ses outils numériques et de développer des ressources pédagogiques adaptées aux jeunes, aux parents et aux intervenants sociaux.**

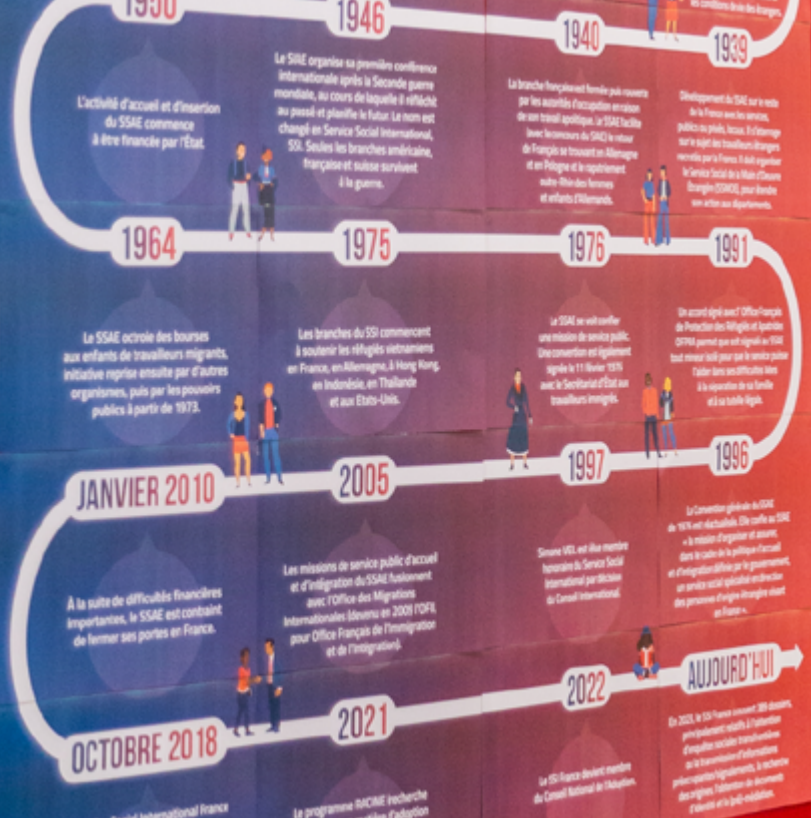
Ces initiatives visent à **renforcer la prévention, l'accompagnement et la coordination** autour des situations de disparition d'enfants, en particulier **dans le contexte des enlèvements parentaux.**

CHIFFRES CLÉS

41 564 appels reçus

1 351 dossiers ouverts
par la cellule de suivi

330 000 flyers distribués
à l'ensemble des commissariats



SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL



REPRÉSENTATION OFFICIELLE DU SSI EN FRANCE

- 👤 Directrice : Sandrine PEPIT
- 📍 76 avenue Pierre Brossolette - 92240 Malakoff
- ☎ 09 74 19 70 10
- @ iss-ssi-france@droitdenfance.org

PRÉSENTATION



Droit d'Enfance, est le membre français du Service Social International (SSI) depuis le 9 octobre 2018. Grâce à son réseau global de partenaires, le SSI France propose un **accompagnement adapté aux diverses situations rencontrées, assurant une coordination efficace entre les différents acteurs**. Il intervient dans trois domaines :

Protection de l'enfance : le SSI France soutient tous les enfants en situation de vulnérabilité, y compris les mineurs non accompagnés (MNA). Ses missions peuvent inclure l'évaluation du bien-être de l'enfant, la réalisation de rapports en vue de placements ou de droits de visite, l'intervention en cas de signalement de mineurs en danger, la vérification des antécédents familiaux, la lutte contre le trafic d'enfants, ainsi que la recherche et la réunification familiale. Il peut faciliter également l'obtention de documents administratifs nécessaires et organise le rapatriement ou la réintégration des enfants concernés.

Conflits parentaux internationaux : le SSI France offre des services de pré-médiation, de médiation interculturelle et de soutien aux familles confrontées à des séparations transnationales, en veillant à l'intérêt supérieur de l'enfant.

Recherche des origines en matière d'adoption internationale : le programme RACINE permet d'accompagner gratuitement les personnes adoptées dans leurs processus de recherche, en collaboration avec des partenaires en France et à l'international.

ACTIVITÉS

En 2024, le Service Social International (SSI) a célébré son centenaire, marquant un siècle d'engagement au service des droits de l'enfant et de la famille. L'équipe du SSI France a participé aux événements organisés par le Secrétariat Général à Genève, tandis qu'un temps fort s'est tenu à Paris le 16 décembre, au CEDIAS, réunissant partenaires institutionnels, professionnels du secteur social et experts. Ce moment d'échange a permis de revenir sur l'histoire du SSI, de **renforcer les liens entre acteurs et d'ouvrir des perspectives de réflexion collective sur les défis à venir**. Au-delà du traitement de situations individuelles, le SSI France intervient comme **acteur clé de projets internationaux, mobilisant son expertise au bénéfice de partenaires institutionnels et associatifs**.

Le programme RACINE s'est poursuivi en 2024 autour de deux axes complémentaires :

D'une part, la gestion des dossiers individuels a permis un accompagnement personnalisé des personnes adoptées dans 8 pays, **intégrant un soutien psychologique et la tenue de groupes de partage mensuels** pour favoriser une meilleure compréhension de leur histoire et renforcer leur cheminement identitaire.

D'autre part, un projet **d'assistance technique, conduit conjointement avec le Centre International de Référence du SSI**, a pu être déployé afin de renforcer les capacités des autorités centrales et des partenaires locaux. Le Sri Lanka et la Bulgarie ont également bénéficié d'un appui individualisé et adapté aux réalités locales de chaque pays. **Trois webinaires multilingues (français, anglais, espagnol) sur la recherche des origines ont également été organisés**, permettant de partager expertises et bonnes pratiques auprès d'un large public international.

Trois projets portés par le Secrétariat Général ont mobilisé l'expertise du SSI France :

- Au Maroc, le SSI France a contribué au **renforcement du système de protection de l'enfance**, en lien étroit avec les services sociaux et judiciaires.
- Au Chili, il a **accompagné les autorités publiques et les acteurs associatifs** dans le processus de désinstitutionalisation, en soutenant notamment le développement de l'accueil familial.
- En Côte d'Ivoire, comme les années précédentes, le SSI France a **appuyé le développement de dispositifs de protection de remplacement**, en lien avec les dynamiques nationales de réforme du secteur de l'enfance.

Fort de son expertise sur la Kafala, le SSI France a **participé activement au projet européen FAMIMOVE**, qui vise à garantir la continuité et la sécurité des droits des enfants concernés par des mesures de protection dans un contexte de mobilité transnationale. Ce projet promeut **une meilleure coordination entre pays d'origine et d'accueil** ainsi qu'un cadre juridique et social plus protecteur.

L'année 2024 aura ainsi illustré **l'ancrage du SSI dans l'action de terrain, la coopération internationale et l'innovation sociale**, à l'occasion d'un centenaire porteur d'histoire et résolument tourné vers l'avenir.

PERSPECTIVES

En 2025, plusieurs projets seront consolidés ou lancés.

Le programme RACINE devrait se poursuivre et être étendu à de nouveaux pays.

Le projet ICARE II sera mis en œuvre pour promouvoir la coopération judiciaire, la médiation familiale et la pré-médiation dans les situations d'enlèvements parentaux internationaux.

Enfin, dans la continuité de ses travaux sur la Kafala, le SSI France **finalisera un document** de plaidoyer destiné à améliorer la reconnaissance et la prise en compte de cette mesure dans les contextes transnationaux, en s'appuyant sur son expertise et les constats qu'il a pu recueillir.

CHIFFRES CLÉS

395 dossiers ouverts
dont **82%** de saisines de partenaires français

95 nouveaux dossiers
de recherches des origines





PARÉ LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEURS

ANIMATION D'UN RÉSEAU D'ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

👤 Directrice : Sandrine PEPIT

📍 76 avenue Pierre Brossolette - 92240 Malakoff

☎ 07 61 88 58 70

Soutenu par



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉSENTATION

Déployé depuis décembre 2022 dans le cadre du **plan de lutte contre la prostitution des mineurs** avant d'être inscrit, en 2024, dans la **stratégie nationale de lutte contre le système prostitutionnel et l'exploitation sexuelle**, le programme PARÉ vise à **favoriser le repérage, l'accompagnement et l'orientation** des jeunes victimes ou en risque, ainsi que celui de leurs proches et des professionnels confrontés à ces situations.

Les objectifs de ce programme financé par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) sont les suivants :

- Recenser les dispositifs existants et les structures engagées dans cette lutte pour permettre une meilleure identification des acteurs ressources sur le territoire ;
- Valoriser les ressources et outils disponibles afin de pouvoir mieux appréhender le phénomène ;
- Contribuer à la mise en réseau des partenaires mobilisés au niveau local et national.

PARÉ
CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEURS

PARÉ | RÉTROSPECTIVE 2024



ACTIVITÉS

L'année 2024 a été marquée par le **prolongement des actions engagées en 2023**, avec un développement de l'activité permis par le **renforcement de l'équipe**, constituée de **3 professionnelles** : une coordinatrice, une éducatrice spécialisée et une chargée de mission-juriste.

L'ensemble des actions menées ont permis **d'informer et d'outiller les professionnels** en contact avec les jeunes victimes ou en risque d'exploitation sexuelle en **valorisant l'expertise et les initiatives des différents partenaires locaux, nationaux et internationaux**.

Développement du centre de ressources

Lancé en 2023, le centre de ressources de Droit d'Enfance a été conçu pour centraliser en un seul espace l'ensemble de la documentation utile à la prévention et à la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs. Il rassemble **plus de 470 ressources variées** (recherches, guides, podcasts, fiches pratiques, etc.) et a enregistré **près de 3 000 visites en 2024**.

Diffusion trimestrielle de la newsletter PARÉ

Réunissant les **événements à venir, les actualités des partenaires et les nouvelles ressources disponibles**, la newsletter PARÉ favorise une meilleure connaissance du phénomène et participe à rendre visible le travail mené par les acteurs engagés sur l'ensemble du territoire. Une audience en croissance en 2024 avec plus de **500 lecteurs en moyenne chaque trimestre**.

Renforcement des échanges de pratiques via les webinaires PARÉ

Construits à partir des constats et besoins des acteurs de terrain, les webinaires PARÉ **mettent en avant des acteurs pouvant inspirer leurs pairs en matière de prévention, de repérage, d'aller-vers et d'accompagnement** et initie un échange de pratiques entre ces derniers. Les webinaires de 2024 valorisant des bonnes pratiques sur l'aller-vers et les fugues ont rassemblés plus de **1000 inscrits**.

Organisation d'un temps de rencontre et d'échange à Malakoff

En février 2024, l'équipe PARÉ a profité de la venue en métropole d'un partenaire associatif réunionnais pour organiser un **petit-déjeuner partenarial réunissant des associations franciliennes engagées dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs**.

Renforcement du travail en réseau

Depuis le lancement du programme PARÉ, l'équipe a pu **établir un contact avec plus de 500 acteurs issus de différents départements et secteurs d'intervention**. Grâce à ces échanges et rencontres, Droit d'Enfance acquiert, ainsi, une solide connaissance des actions menées dans les territoires et noue des liens privilégiés avec de nombreux partenaires locaux. **La centaine de nouveaux formulaires de contact reçus** en 2024 traduit également l'intérêt croissant des partenaires pour le programme.

Cartographie et structuration du maillage territorial

Se déplaçant régulièrement dans les territoires, l'équipe PARÉ **participe au développement d'actions locales et de cellules de veille territoriales**. Ces nombreux échanges et rencontres permettent d'approfondir le **recensement des acteurs locaux mobilisés** et d'alimenter l'**annuaire répertoriant les ressources et coordonnées des différents partenaires repérés et leurs modalités d'intervention**. Ces contacts sont également voués à être référencés sur une carte interactive à destination des professionnels, parents et jeunes.

CHIFFRES CLÉS

137 échanges

54 rencontres déplacements

1000 inscrits aux webinaires PARÉ

PERSPECTIVES

Grâce au **renouvellement des financements** accordés par la DGCS, l'équipe PARÉ pérennisera son activité sur les trois prochaines années en poursuivant les objectifs fixés et en développant de nouvelles actions.

Ayant une vision d'ensemble des initiatives existantes, de leurs forces et de leurs faiblesses, Droit d'Enfance souhaite désormais s'impliquer dans leur valorisation, leur extension et leur généralisation via la **création et l'alimentation d'un espace sur le site internet de la Fondation dédié à la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs**.

L'année 2025 verra ainsi se concrétiser le travail de cartographie avec la mise en ligne d'une **carte interactive à destination du grand public**, regroupant les structures engagées dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs, qui sera complétée par un **annuaire spécifique de professionnels référents mis à disposition des professionnels sur demande**.



Paris, décembre 2024

DIRECTION GÉNÉRALE

DIRECTIONS & FONCTIONS SUPPORT DE LA FONDATION

- 👤 Directeur Général : Michel HOCHART
- 📍 76 avenue Pierre Brossolette - 92240 Malakoff
- ☎ 01 83 75 35 53
- @ contact@droitdenfance.org



PRÉSENTATION

La Direction Générale, située à Malakoff, assure **une coordination et une supervision** qui permettent un fonctionnement cohérent et harmonisé entre tous les établissements de la Fondation. Elle met également à disposition des établissements **un support et une expertise favorisant le partage et l'échange de compétences**. Du fait de la diversité des modes d'accueil et d'accompagnement et des implantations géographiques éparses, elle contribue à garantir l'autonomie des établissements pour certains modes opératoires et permet **une meilleure réactivité et efficacité globale de la Fondation**.

Le Directeur Général coordonne l'ensemble des activités qui formalisent l'unité de Droit d'Enfance tout en favorisant l'autonomie des services du siège et des directeurs de dispositifs. **Il définit et dirige les instances de coordination et de décision** de Droit d'Enfance et peut donner délégation pour leur animation.



ACTIVITÉS

Direction Qualité, Prospective & Communication

En 2024, les Conseils de la Vie Sociale (CVS) ont été renforcés avec la sensibilisation des professionnels, l'organisation des élections et la mobilisation d'un membre du CA dans chaque CVS. Un groupe de travail sur les événements indésirables (incidents) a également été organisé par la DQPC afin de permettre l'échange de pratiques et la création d'un observatoire des événements indésirables. Ce groupe a permis de coconstruire une procédure commune qui sera finalisée durant l'année 2025.

La DQPC est intervenue pour animer des sessions de sensibilisation lors des réunions institutionnelles sur le 75, le 78 et le 91 pour renforcer la culture qualité au sein des équipes et aborder des thématiques spécifiques. DQPC s'est également mobilisée autour du soutien à l'écriture des projets de services et la coordination de la mise en place du DUI.

De nombreux outils de communication internes et externes ont été réalisés, notamment une charte des droits et libertés adaptée aux adolescents afin de faciliter la compréhension de leurs droits. Le site internet de la Fondation a connu une refonte pour rendre plus facilement accessibles les informations relatives aux établissements.

La DQPC a soutenu l'organisation du colloque sur les fratries ayant réuni 460 personnes en avril. Un groupe de plaidoyer interne à la Fondation a également été créé et travaille depuis sur la question de la double vulnérabilité.

Direction des Ressources Humaines

Un coffre-fort numérique pour les bulletins de paie dématérialisés a été créé en 2024 et un Système d'Information RH a également commencé à être mis en place. L'objectif est de simplifier les procédures, fluidifier les démarches des salariés, faciliter le travail des encadrants et de permettre une plus grande efficacité de la direction des ressources humaines, notamment par l'automatisation de l'édition des contrats CDD.

La Fondation a également travaillé à la mise en place de la GEPP (Gestion des emplois et des parcours professionnels) via la construction et l'harmonisation de ses outils RH. Enfin, la prime Ségur pour tous est également versée depuis le 1er octobre 2024 mais une difficulté subsiste quant au financement de cette mesure par les conseils départementaux.

Direction Administrative et Financière

Une nouvelle comptable a été recrutée en mai 2024 au sein de la Direction Générale. Un travail de réallocation des flux bancaires a également été initié pour diminuer les frais et repenser le partenariat bancaire. Des procédures de méthodologie et de contrôle interne ont été rédigées afin de renforcer l'harmonisation des pratiques et le suivi budgétaire. Enfin, la dématérialisation des factures et la validation par signature électronique s'est systématisée et une réflexion est engagée sur la mise en place d'un Système d'Information Finance.

Direction Technique

L'année 2024 fût une année de consolidation du Système d'information afin de renforcer la stabilité du réseau, celle des serveurs et l'accessibilité des données professionnelles par les collaborateurs répartis sur 32 sites. La contractualisation avec de nouveaux fournisseurs et prestataires renforçant la mise en concurrence et la qualité des services. Enfin, dans le cadre de nouveaux projets ou d'améliorations, les recherches de locaux pour MECS93, SA92, MAF75 ainsi que le pilotage de groupements de maîtrise d'œuvre et de chantiers.

PERSPECTIVES

- Accompagnement des auto-évaluations et évaluations externes HAS ;
- Organisations de groupes de travail thématiques autour de la qualité ;
- Poursuite du déploiement du SIRH ;
- Mise en place d'un Système d'Information Finances ;
- Déploiement du DUI et formation des salariés dans les établissements.



PARTENAIRES





Kiwanis
Club d'Asnières



PARTENAIRES STREAM ON FOR KIDS





Faire un don

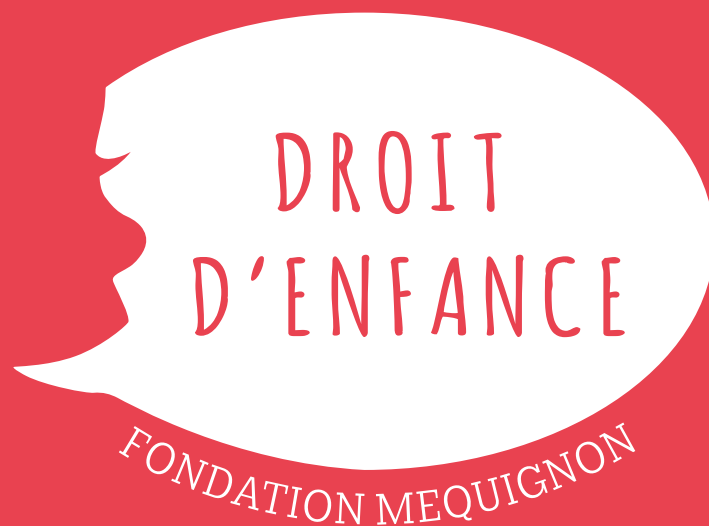
SOUTENIR LA FONDATION DROIT D'ENFANCE

Faire un don à Droit d'Enfance c'est s'engager aux côtés d'une fondation mobilisée depuis plus de 150 ans en faveur de la protection de l'enfance et agir concrètement pour améliorer l'accompagnement des enfants en difficultés et de leurs familles.

Faire un don à Droit d'Enfance, fondation reconnue d'utilité publique en 1866, vous permet de **déduire de vos impôts 75 % du montant de votre don** dans une limite de 1 000 €. Au-delà, la réduction est de 66% dans la limite de 20% du revenu net imposable, avec possibilité de report de l'excédent sur une durée de 5 ans.

En soutenant Droit d'Enfance vous pouvez, par exemple :

- **Favoriser la création de projets d'insertion** pour les jeunes accompagnés par le Service de Prévention Spécialisée les Régliesses ;
- **Embellir le quotidien des jeunes et des familles** accueillis dans nos établissements ;
- **Soutenir la création de groupes de parole** pour les familles dont l'enfant a disparu ;
- Aider des familles séparées de plusieurs milliers de kilomètres à **se retrouver** en soutenant le Service Social International.



PROTÉGER LES ENFANTS,
ACCOMPAGNER LES FAMILLES.

Fondation de protection de l'enfance reconnue d'utilité publique

Droit d'Enfance - Fondation Méquignon

76 avenue Pierre Brossolette

92240 MALAKOFF

contact@droitdenfance.org ■ www.droitdenfance.org

